LES DEUX MAGASINS
POITRAS TREMBLAY Ltée
CHICOUTIMI
PRÉSENTENT
L'ÉVÉNEMENT DU JOUR:
Supportons la campagne de l'achat chez nous.

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

VOLUME 68 — NUMÉRO 159 CHICOUTIMI, MARDI, 4 MAI 1954 PRIX: CINQ CENTS

VENEZ AUJOURD'HUI À LA COLOSSALE VENTE DE DRAPERIES CHEZ Lemay EN BAS DE LA CÔTE CHICOUTIMI

Température: Pluie cessant en matinée. Plus froid.

La protection contre l'incendie

La région du Saguenay-Lac St-Jean est à l'honneur

Les chefs de pompiers de plusieurs villes assisteront, demain, à la remise des certificats. — L'assistant-commissaire des incendies de la Province se rendra au Palais Municipal de Port-Alfred. — Un ralliement. — Réception par la Saguenay Terminals.

C'est demain mercredi, 5 mai, qu'aura lieu la cérémonie solennelle de remise de certificats par M. F. X. Ahern, Assistant-Commissaire des Incendies de la Province de Québec aux chefs-pompiers de plusieurs villes de la région. On sait en effet que notre région est à l'honneur cette année, pour ce qui regarde la protection contre l'incendie. Treize villes et compagnies du Saguenay se sont classées parmi les premières dans la province de Québec et dans le Canada tout entier, comme étant les mieux organisées et les plus effectives contre les incendies.

C'est au Palais Municipal de Port-Alfred, que les villes de Jonquière, Arvida, Kénogami, Alma, Port-Alfred, Roberval, Dolbeau, Bagotville, St-Félicien, Isle-Maligne, Normandin et que les Compagnies Saguenay Terminals Limited de Port-Alfred et Aluminum Company of Canada seront honorées publiquement en la personne de leur chef-pompier.

A 5 hres, un cocktail sera gracieusement offert par la Cie Saguenay Terminals de Port-Alfred aux 200 invités, venus de toutes les parties de la région. A la fin du dîner, offert à 6 hres ½, par la ville de Port-Alfred seront distribués les certificats par M. Ahern et plusieurs hautes personnalités prendront la parole.



REMISE DES DECORATIONS PAR MGR MELANÇON A ST-JEROME — Photo prise dimanche soir lors du banquet offert par l'Union Régionale des Caisses Populaires à l'occasion de la remise de la médaille "Bene Merenti", à trois laïques de notre diocèse. De gauche à droite: M. le chanoine Joseph Dufour, curé de Saint-Jérôme, M. le notaire J.-A. Plourde, président-fondateur de l'Union Régionale des Caisses Populaires du diocèse, Son Excellence Mgr Georges Melançon, évêque de Chicoutimi et M. Joseph Bouchard de Saint-Bruno, président diocésain de l'U.C.C. (Studio R. Côté, Metabetchouan)

Mgr Melançon remet les décorations papales à trois diocésains à St-Jérôme

La visite pastorale de Son Excellence Mgr Melançon à Saint-Jérôme, fut marquée d'une cérémonie solennelle et grandiose. A l'occasion de son passage dans ce village, l'évêque de Chicoutimi a remis la médaille "Bene Merenti" à trois diocésains dont les hauts mérites ont été reconnus par le Souverain Pontife. La cérémonie s'est déroulée à l'église paroissiale dimanche après-midi en présence d'une foule très nombreuse. Avant de remettre à chacun la décoration pontificale, le pasteur du diocèse a fait un bref éloge de chacun des récipiendaires. Il a donné les raisons pour lesquelles le Pape remettait à ces dignes fils de notre région une médaille attestant leur conduit remarquable.

Le Pape a voulu reconnaître en M. Jean-Paul Gagnon un homme totalement voué à des activités d'ordre religieux, en M. Joseph Bouchard, un homme totalement dévouée au xoeuvres sociales et professionnelles et en M. le notaire J.-A. Plourde, un homme qui a excellé dans la mise sur pied d'organismes économico-sociales.

Les fonctions que ces trois hommes occupent encore actuellement témoignent de la justesse du geste du Souverain Pontife. M. Gagnon est actuellement en effet secrétaire diocésain de l'Action Catholique, M. Joseph Bouchard, est président diocésain de l'U.C.C. et M. le notaire J.-A. Plourde est président régional de l'Association des Caisses populaires et directeur général de la Société des Artisans.

La précieuse médaille leur fut remise par Mgr Melançon lui-même et les curés des trois récipiendaires épinglèrent sur le veston de leur paroissien la décoration papale. Le soir un banquet offert par l'association régionale des Caisses populaires aux trois héros du jour mit un point final à ce jour de gloire pour St-Jérôme qui comptait deux de ses fils parmi les hommes méritants de l'Eglise, St-Bruno, patrie de M. Joseph Bouchard, jouissait elle aussi du même privilège. Notre journal offre de nouveau ses félicitations aux trois décorés de dimanche.

Le prochain viaduc à Jonquière

MM. Marius Gravel et Toussaint McNicol, Ingénieur et Aviseur Légal de la ville de Jonquière, sont autorisés par une décision des conseillers municipaux de cette ville, à se rendre à Montréal concernant le tracé du viaduc qui sera prochainement construit à Jonquière. Ces derniers rencontreront le Commissaire en Chef de la Commission des Transports pour obtenir l'acceptation des changements apportés au tracé revisé du viaduc. Cette décision est de grande importance à l'égard du projet de construction.

Automobilistes, attention à vos klaxons !

L'échevin Joseph Tremblay, se prononçant hier soir sur une question du domaine municipal, s'élevait contre l'usage abusif du klaxon. Il voudrait que la population se conforme à la Loi des Véhicules Automobiles, qui interdit l'usage de l'appareil avertisseur de minuit à 6 heures du matin, excepté dans un cas absolument nécessaire. Il signale qu'on ne doit pas abuser de la corne d'avertissement mais de l'actionner seulement comme signal de danger.

Le service de la police devra punir les infractions; afin que le public puisse bénéficier de la tranquillité à laquelle il a droit.

Au sujet des amendes pour vitesse, le montant à imposer est laissé à la discrétion du juge municipal qui doit juger des infractions au règlement.

L'électricité

Le maire de Chicoutimi consulte des experts

Délégation chez l'hon. A. Talbot

Une délégation, dirigée par le président de la Commission scolaire de la Rivière-du-Moulin, M. J.-A. Chateauneuf, a rencontré le ministre de la Voirie, l'hon. Talbot, afin de lui demander d'intervenir auprès du gouvernement pour que celui-ci accorde l'octroi ordinaire pour la construction d'une nouvelle école.

En effet, la municipalité scolaire de la Rivière-du-Moulin a besoin d'une nouvelle école de douze classes pour desservir la population enfantine des familles demeurant sur la côte qui aboutit à l'hôtel Au Parasol. Déjà, une école de huit classes abrite garçons et filles, mais est devenue trop petite. Le recensement accompli récemment dans la municipalité indique qu'en septembre prochain, la moyenne des élèves sera de 47 par classes, si on prévoit pas un agrandissement sous une forme ou sous une autre.

Le ministre a favorablement accueilli la délégation et pris la demande en bonne note.

Une expropriation

Sur proposition de l'échevin Pitre Tremblay et secondé par l'échevin Ulysse Belley, la ville de Jonquière, lors de la dernière séance du Conseil municipal tenue hier soir, autorise le Procureur de la ville Mtre Toussaint McNicoll, à procéder à l'expropriation de la propriété de Mme Marguerite Shey Gauthier. L'on sait qu'à la suite d'une offre de $17,000 dollars par la ville à cette dernière pour l'achat de la maison et du terrain, situés au bout de la rue St-Hubert où doit passer le viaduc, Mme Gauthier a refusé la vente de ses propriétés malgré les offres de la ville.

Petit carnet

Achetons chez nous.

Les délégations sont nombreuses au bureau du député.

Dien Bien Phu est sur la carte.

Une rencontre St-Laurent-Duplessis, qu'est-ce que ça ferait?

Il y a eu des courts circuits, hier soir, au Conseil.

Les rédacteurs du Lingot composent une belle famille.

A Chibougamau, ça progresse.

Pas de progrès, pas d'avancement.

Félicitations aux décorés.

Un dentier, ce n'est pas une parure.

Envoyez-nous des nouvelles.

Les pêcheurs à l'éperlan bravent toutes les températures.

Quand aurons-nous la télévision?

Saviez-vous que notre journal est sur la rue à 11 hrs 30?

Notre pressier est un homme diligent.

A demain.

Plusieurs décisions prises par le Conseil

Décisions diverses prises à la séance du conseil de Chicoutimi lundi soir.

Le gérant devra faire le relevé des ruelles privées qui existent encore dans les limites de la ville; car il se présente assez souvent des cas embarrassants touchant ces propriétés sur lesquelle le conseil ne saurait aisément se prononcer.

Une lettre de M. René Bélanger, écrite au nom du département des Ressources Hydrauliques, sera soumise au procureur de la municipalité, Me J.-C. Gagné, quant à la rédaction d'une résolution pour un droit de passage sur la partie du lot 76, ainsi que sur le pont en beton conduisant à l'usine de filtration sur la rivière Chicoutimi.

Le gérant municipal devra demander des soumissions de prix pour l'acquisition d'une niveleuse de 12,000 livres.

Le conseil offre l'expression de ses sympathies au curé de la paroisse Saint-Joachim, M. l'abbé Basile Néron, et à tous ses fidèles, à la suite de la destruction de l'église paroissiale de ce secteur.

Un ancien du Petit Séminaire à l'honneur

Un ancien du Séminaire de Chicoutimi vient de faire honneur à son Alma Mater en se classant premier parmi les soixante-treize jeunes gens de première année du collège militaire royal de St-Jean N.B. Il s'agit, en effet, de M. Paul Lavallée qui a remporté la médaillie du lieutenant-gouverneur ainsi que six autres premiers prix et un deuxième prix. M. Lavallée a également mérité une médaille de bronze présentée par le lieutenant-gouverneur, au Canadien de langue française qui a fait le plus de progrès en anglais. L'étudiant-cadet s'est classé premier en mathématique, chimie, physique, en génie militaire et également premier dans deux autres matières dont nous n'avons pas le résultat. Il a obtenu le deuxième rang en génie militaire.

M. Paul Lavallée a poursuivi brillamment ses études classiques au Séminaire de Chicoutimi où il obtenait en juin 1952 son baccalauréat des arts, pour se diriger ensuite au collège militaire de St-Jean. Paul est le fils de M. et Mme Théodule Lavallée de la Rivière-du-Moulin à Chicoutimi.

Nous présentons nos félicitations à ce jeune étudiant qui fait honneur à notre ville.

Kénogami et l'annuaire

A la séance du Conseil de Ville de Kénogami, de lundi le 3 mai, on fit la lecture d'une lettre provenant de la Compagnie de Téléphone Saguenay-Québec, concernant la dernière entrevue de M. le Maire Lacroix et des Chambres de Commerce de cette ville en regard des corrections à faire dans l'annuaire téléphonique.

Cette lettre était donc une confirmation des demandes de ces autorités. La Cie de Téléphone promet donc à ses abonnés de Kénogami, qu'à l'avenir l'abréviation de Kénogami serait ajouté à l'adresse de l'abonné; que le nom de l'agent de perception serait indiqué à l'entête de Kénogami et que les appels de l'extérieur de l'échange Jonquière seraient spécifiés.

La Compagnie suggérait également que les abréviations soient KEN KNG ou KNI. Le Conseil a opté définitivement pour l'abréviation KNG.

Conférence du R. P. Dragon

La Sainte Vierge et la sécurité de la route

Le R.P. Dragon, supérieur de la maison de retraites fermées de Val Racine, à la demande du Président du Jeune Commerce de Chicoutimi — monsieur B. Grimard, qui sait trouver des collaborateurs partout! — a prononcé une causerie sur la... Sécurité de la route. Eh oui! Le Père Dragon avait intitulé sa causerie: "La Sainte Vierge et la Sécurité de la route".

"Notre-Dame du Chemin"! Qui la connait cette Vierge de la route? Le Père Dragon en a fait l'historique, si l'on ose dire. Il existe à Rome une peinture vieille de plus 700 ans, toujours vénérée, toujours implorée: Signora della Strada, Notre-Dame du Chemin!

Le Père Dragon, avec la délicatesse qu'on lui sait, s'est plu à montrer comment la Vierge Marie, et sur terre et dans le ciel, fut toujours la Vierge du Chemin. "Car, Notre-Dame du Chemin a été une femme qui vécut sur la terre, la terre de Palestine. Elle a dut, elle aussi, prier Dieu de la protéger contre les dangers des che-

(Suite à la page 6)

Condamnés pour infraction à la loi des boissons

Voici un rapport qui nous a été communiqué pour publication relativement aux condamnations survenues ces derniers temps dans le domaine du commerce de boissons alcooliques. La plupart des condamnations ont valu à chacun des coupables des amendes de $50, plus les frais. Voici la liste des condamnés Raymond Cloutier, taxi, Saint-Joseph d'Alma, Mme Camille Jean, Saint-Fulgence, Armand Lemay, hôtelier, Hébertville-Station, Norbert Gaudreault, Petit-Saguenay, Berthe Tremblay, Sainte-Anné, Sylvio Gauthier, restaurateur, Saine-Anne, Alfred Desgagné taxi, Arvida, Laurent Pichette, taxi, Arvida et Gérald Côté, épicier Licencié Alma.



Photo prise en marge d'une série d'interview faits durant la semaine d'achat chez nous, lancée par le Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami. On voit ici, de gauche à droite, monsieur L. Tremblay du poste CKRS, notre correspondant J.-C. Girard, mademoiselle Denise Lapointe et M. René Côté, durant un de ces questionnaires. (BLM)

A PORT-ALFRED

Traitée d'illégale, la résolution contre un referendum sur la bière est annulée

Visite paroissiale à la Cathédrale

Cette semaine se continue la visite paroissiale dans la paroisse de la Cathédrale. Au printemps, les prêtres visitent les familles demeurant de la rue Bégin en montant vers l'est tandis qu'à l'automne ils visitent l'autre section.

Aujourd'hui, les prêtres visitent le coin du Parasol qui comprend les rues de l'Ecole, des Cèdres et des Ormes. Egalement le Boulevard Talbot à partir du chemin Sydenham à la rue Cartier, les rues De Sales, De Tilly, Charles Huot, Becard et Salazar.

Demain, mercredi, la rue Du Berger et le chemin Sydenham, la rue Cartier de la rue Bégin au Boulevard Talbot.

Jeudi, ils rendront visite dans l'avant-midi, au vieux Monastère du Bon-Conseil, à la rue St-Vallier et l'avenue Du Séminaire.

Vendredi, ils visiteront le Foyer Notre-Dame du Saguenay. Dans l'avant-midi, les rues Beauregard, Melançon et rue du Foyer. Dans l'après-midi, rue l'Assomption et le reste.

Crédits approuvés pour des travaux

A sa séance d'hier soir, le conseil de la ville de Chicoutimi a approuvé les travaux publics suivants : a) trottoirs rue Racine-Ouest, de l'avenue Sainte-Anne à la rivière Saguenay (blvd Montcalm), $4,000; b) trottoirs avenue Sainte-Anne, de a rue Racine à la rue Smith, $1,500; c) trottoirs rue Racine-est, de l'avenue Sainte-Anne à l'avenue Tessier; d) trottoirs rues Le Doré et Sainte-Ursule, $3,610; e) 500 livres de semence de gazon, 2 puisards et 12 entrées asphaltées, au coût total de $900, au quartier Notre-Dame-du-Saguenay.

Bien qu'arrivée dans les toutes dernières minutes de l'assemblée du Conseil de Ville de Port-Alfred, hier soir, cette annulation de la résolution passée au Conseil précédent à propos de la boisson, a sans doute été un des faits les plus importants passés à l'assemblée du lundi, 3 mai.

A la demande de l'échevin Rioux en effet, une proposition a été faite afin d'annuler la résolution qui avait rejeté la demande d'un referendum pour la municipalisation ou mieux la centralisation de la vente de la boisson dans une seule épicerie, tenue par la ville. "Cette résolution dit l'échevin Rioux ne s'est pas faite légalement".

On se rappelle en effet qu'à la dernière réunion du conseil, au moment de passer la proposition de centralisation de la boisson, Son Honneur le Maire J.E.A. Beaulieu s'était retiré de son siège: à titre de lacordaire en effet, le premier magistrat s'était toujours abstenu de siéger quand arrivaient ces questions de boisson. Le promaire, l'échevin Marquis avait siégé alors à sa place pour le moment du vote. Les trois échevins Rioux, Tremblay et Ostigny avaient voté pour la centralisation tandis que les échevins Bourgon et Thibeault contre. "En tant qu'échevin, avait dit alors le promaire Marquis, vous connaissez mon opinion; je suis contre. Les votes sont donc maintenant 3 contre 3 et je suis donc obligé de voter comme pro-maire et je vote encore contre", ce qui fait 4 contre 3.

A la séance du conseil d'hier soir, l'échevin Rioux a traité "d'illégale" cette procédure: "L'échevin Marquis n'avait pas le droit de voter deux fois". "Je propose d'abroger cette résolution" "Seconde", de reprendre immédiatement l'échevin Tremblay". On précisa ensuite qu'il ne fallait pas dire "abroger" mais "annuler".

(Suite à la page 6)



M. Robert Tremblay, employé à l'Hôtel de Chicoutimi, a eu la surprise de sa vie, vendredi soir dernier, en apprenant qu'il était l'heureux gagnant d'un tirage du Café Richelieu. Le tirage comportait un voyage à Paris. Le vainqueur de ce concours n'est pas voyageur et il a accepté le montant équivalent.

Oblation chez les Servantes du St-Sacrement

Lundi le 24 mai prochain en la chapelle des Servantes du Saint-Sacrement, aura lieu une cérémonie de profession perpétuelle et d'oblation Eucharistique.

A cette occasion il y aura messe et communion. Celles qui feront leur Oblation sont: Soeur Marie-des-Anges, (Angéline Riverin) fille de Monsieur Victor Riverin de la rue St-Hubert à Jonquière; et Soeur Denise-Agnès, du St-Sacrement. Les professes perpétuelles seront: Soeur Marie-Omer et Soeur Tharcissius-Marie. Le même jour à la Maison-Mère de Québec, une jumelle Dionne; Marie, revêtira le St-Habit des Servantes du Très Saint-Sacrement.

L'hon. M. C.-D. French est décédé, hier soir, à Montréal

Québec (PC) — M. Charles-Daniel French, ministre provincial des Mines depuis 1948, est mort hier soir à sa demeure de Montréal, a-t-on appris à Québec. Il était âgé de 70 ans.

M. Frech est tombé gravement malade l'an dernier et il avait été incapable d'assister à la dernière session de l'Assemblée législative où il était député de Compton depuis 1946.

Nouveau venu dans la politique au moment de son élection pour la première fois, il avait occupé un poste ministériel devenu vacant quelques mois plus tôt par la mort du ministre des Mines, feu M. Jonathan Robinson.

Les deux côtés de la Chambre tenait en haute estime ce membre anglais protestant du cabinet de M. Duplessis.

Bien qu'il ait parlé le français avec quelques difficulté, il avait traversé deux élections générales pour l'emporter sur ses adversaires canadiens-français dans son comté où les électeurs sont moitié anglais moitié français.

Il a pris le portefeuille des Mines au moment où le développement minier du Québec était en plein essor.

C'est au cours de son ministère que l'exploitation a été mise de l'avant dans le nord-est du Québec et dans la région de Chibougamau.

Son ministère a aussi coincidé avec la construction d'un chemin de fer de 360 milles de long entre Sept-Iles et Knob Lake, dans le coeur de l'Ungava où l'exploitation du minerai de fer doit débuter cet été.

Entre 1919, et son entrée dans la politique en 1946, il était président de la Kennedy Construction Company, de Montréal.

Marié à Emily C. McCaulay, de Scotstown, Qué., il laisse dans le deuil sa femme, un fils, Colin, et une fille Enid Mary.

La mort de M. French crée la première vacance à l'Assemblée législative de Québec depuis 1952. Les sièges se répartissent actuellement comme suit: union nationale 67; libéraux 23; indépendant un et vacant un.

Le juge Lagacé renvoie l'inscription en droit partiel

Un jugement d'un genre assez inusité était rendu, il y a peu de temps, par le juge Louis-René Lagacé, dans la cause d'A.-A. Fortin, demandeur, vs Renaldo Bergeron, défendeur; selon le texte suivant:

"PAR LA COUR:

"Le défendeur a produit une inscription en droit personnelle pour demander le rejet des paragraphes 6, 7 et 9.

"Considérant que l'article 1139 du Code de Procédure Civile oblige les parties devant la Cour de Magistrat à ne proposer leurs moyens de droit que par plaidoyer;

"Considérant que, si le défendeur a des moyens de droit à faire valoir; il ne peut les faire valoir par son inscription en droit partiel, mais seulement après l'enquête;

"Pour ces motifs, renvoie l'inscription en droit partiel, réservant au défendeur de faire valoir ses moyens de droit après l'enquête; frais réservés."

La température au mois d'avril

Les statistiques météorologiques du mois qui vient de se clore, d'après le rapport de M. Marius Savard, directeur de la station de Portage-des-Roches, donnent ce qui suit.

La température maximum du mois a donné 75 degrés Fahrenheit, le 22, la plus basse ayant été celle du 3, qui a marqué 45 degrés sous le 0.

Il est tombé 2 pouces 43 de pluie, ce qui porte le total à 3 pouces 14, et 5 pouces 25 de neige, pour un total de 83 pouces 5.

La moyenne de la température a donné 47 degrés 1 au maximum et 21 degrés 7 au minimum.

En 1953, au même mois d'avril, on avait enregistré 57 degrés au maximum, le 7 et un minimum de 15, le 16.

Le pluviomètre avait inscrit 2 pouces 25 de pluie, pour faire un total de 3 pouces 92, et 3 pouces 25 de neige, portant la chute globale à 39 pouces 75.

Un tuyau d'aqueduc se brise à Dolbeau

Dolbeau (DNC) — Le dégel occasionna au début de la semaine un bris du tuyau d'aqueduc de la ville de Dolbeau au coin du Boulevard et de la troisième Avenue; les dégats assez considérables nécessitèrent la levée d'une cinquantaine de pieds de conduit. Une équipe d'urgence dirigée par le contre-maître de la Ville M. Jean Briand permis de terminer les travaux dans un bref délai et ce service a pu être remis en opération dès hier.

Les Jeunesse musicales terminent en beauté

Les Jeunesses Musicales finissent en beauté, dimanche le 2 mai, la série de concerts entreprise, à Jonquière pour l'année 1953-54, avec les artistes invités: Rolande Garnier, Mezzo-Soprano; Louis Quillicot, Baryton; Lina Pizzolongo, et M. Paul Roussel, commentateur.

Ces artistes nous ont présenté individuellement un régal artistique et musical des mieux goûté des quelques 600 membres des Jeunesses Musicales de Jonquière et Kénogami réunis en la salle du Collège St-Laurent. Parmi les pièces entendues, citons: de M. Quillicot, "l'Air de Caron"; de Mme Rolande Garnier: "Lasciatemi morire" et "Adieux Forêts" des pièces d'Arianne et de Jeanne-d'Arc.

Amende de $100

C'était le calme presque plat, au palais de justice de Chicoutimi, en ce premier jour de la semaine, alors que le juge Louis-Philippe Girard devait présider à l'audition des causes qui se présenteraient. Il n'y eut pratiquement que des remises d'affaires ou des sentences suspendues.

Cependant, un hôtelier de Bagotville, convaincu de délit quant à l'observance de la Loi des Liqueurs, a été condamné à une amende de $100 et aux frais de son histoire, ou bien un mois de prison. On comprend qu'il s'est hâté de s'acquitter.

Léger accident

Un léger accident de la circulation se produisait à Chicoutimi lundi après-midi, vers trois heures, à l'angle des rues Lapointe et Fafard. Ce fut une légère collision entre la voiture de M. Léopold Labrecque (658, boulevard Lamarche) et le camion de M. Pierre Tremblay (rue Père-Honorat) de Rivière-du-Moulin. Pas de blessés; légers dommages aux véhicules.

DÉCÈS

(Voir page 6)

DUFOUR:— Dame Paul-Henri

La Cie Electrique du Saguenay et le problème de la sécurité

Voici un extrait d'une allocution prononcée par monsieur Aurélien Tremblay, Président du Comité de Sécurité de la Compagnie Electrique du Saguenay, lors de la visite faite par le Jeune Commerce de Chicoutimi, à la flotte de camions de cette compagnie.

Notre flotte comprend au total 40 véhicules et 69 conducteurs. Ces camions opèrent dans le district de Chicoutimi, mais nous pouvons vous assurer que tout l'ensemble de nos véhicules est soumis régulièrement à des visites sévères, semblables à celle de cet après-midi.

La sécurité, pour une Compagnie telle que la nôtre, constitue un élément primordiale. Nous déployons d'inlassables efforts pour que chacune des consignes de sécurité qui sont mentionnées dans un code qui nous est propre, soient mises en pratique. Ces consignes s'appliquent tout autant à la sécurité dans le travail qu'à la sécurité sur la route. A l'intérieur de la Compagnie il existe un comité doté de deux fonctions principales: il enquête sur chaque accident, en recherche les causes et indique les moyens d'éviter qu'il se répète; sa deuxième fonction est de procéder à des inspections des véhicules comme celle à laquelle vous assistez cet après-midi.

Je dirais que le comité de sécurité de la Compagnie Electrique du Saguenay ne perd pas son temps et pour vous le prouver je vous citerai brièvement quelques faits saillants. Deux de nos employés, par exemple, MM. Patrick Gagnon de Normandin et Louis-Philippe Boivin de Dolbeau ont parcouru respectivement 210,400 et 112,255 milles sans accident, le dernier remontant à près de quatorze ans. Cinq autres employés ont parcouru chacun 50,000 milles depuis leur dernier accident. L'ensemble de nos chauffeurs ont parcouru 1,462,183 milles également depuis leur dernier accident, soit soixante fois le tour de la terre. Pour rendre ces résultats plus méritoires, il convient d'ajouter que ces chauffeurs conduisent tous les jours par tous les temps et souvent dans des chemins très difficiles.

Mais la conception que nous avons de la sécurité ne nous limite pas à notre seule organisation intérieure. Au contraire, la Compagnie Electrique tient à remplir son rôle auprès du public. C'est ainsi que trois de ses employés, MM. Aurélien Tremblay, Théophane Gagnon et André Hamel sont reconnus comme professeurs par l'Association ambulancière St-Jean.

Voilà, messieurs, quelques-uns de nos efforts et de nos résultats. Nous croyons que vous pouvez les considérer comme une sérieuse mise en pratique des consignes de sécurité que ces jours ont rappelés à la population. Mais à notre tour, nous voulons vous redire combien votre présence parmi nous représente un encouragement. La réunion de ce soir symbolise les heureux résultats qui peuvent découler d'une étroite collaboration entre des autorités d'organismes sociaux et publics tels que les vôtres et une Compagnie qui, comme la nôtre, s'est fait un devoir de se consacrer chaque fois et partout où elle le pouvait au service du public.

Les dames fermières de Saint-Fulgence fêtent la présidente

St-Fulgence (DNC) — Mardi, 27 avril les dames fermières de l'endroit *donnèrent* une fête surprise à la Présidente de leur cercle, Mme Ludger Brisson. Toutes se réunirent chez Mme Brisson à son insu pour l'accueillir par des souhaits de fête. Chacune contribua pour offrir un magnifique présent à cette occasion. Le Rév. Frère Alphonse prit des photos-souvenirs du cercle avec le drapeau. On se régala ensuite de friandises offertes par Mme Omer Simard; et la soirée se déroula par les traditionnelles parties de cartes.

Mme Brisson est présidente depuis un an après avoir été secrétaire douze ans.

Félicitations à ces dames qui ont fait preuve de bienveillance remarquable et aussi à Mme la Présidente de son dévouement.

L'échevin Gauvin est nommé pro-maire

Pour le trimestre qui commence, la cité de Chicoutimi aura un nouveau maire suppléant en la personne de l'échevin Joseph Gaudin. Celui-ci succède en ce poste à l'échevin Antoine Imbeau, qui vient de l'occuper durant tout le trimestre finissant.

Les personnes maigres gagnent de 5, 10, 15 lbs.

Recouvrez entrain, énergie, vigueur Résultats épatants—ou rien à payer

Quelle joie! Plus de jambes et bras décharnés; les vilains creux se remplissent; la maigreur du cou disparaît; le corps perd cet aspect malade et affamé. Des milliers, qui ne pouvaient jamais reprendre du poids, sont maintenant fiers de leur corps bien fait et rayonnant de santé, grâce à OSTREX, un reconstituant spécial. Ses toniques, stimulants, fortifiants—fer, vitamine B_1, calcium—enrichissent le sang, améliorent l'appétit et la digestion, de sorte que les aliments vous donnent plus de force et de nourriture, et les os se recouvrent de chair. Mme L. Savard, Mattagami Heights, Ont., écrit: "J'ai gagné 10 lbs. La fatigue et la nervosité sont disparues." Autre témoignage, Mme Marc Gagnon, Cap-Chat, P.Q., écrit: "J'ai gagné 15 lbs. Santé parfaite. Mon mari épuisé a repris 15 lbs. Regarde de vigueur."

N'ayez pas peur d'engraisser. Cessez, lorsque vous avez gagné les 5, 10, 15 ou 20 lbs. désirées. Argent remis, si non satisfait. Coûte peu. Nouveau format d'introduction, seulement 60¢. Refusez tout substitut. OSTREX a donné des résultats là où d'autres toniques ont échoué. Essayez aujourd'hui les fameuses Tablettes toniques OSTREX pour accroître l'heur et poids. Toutes pharmacies.

Un honneur insigne à la Croisade Eucharistique de Naudville

Un honneur insigne vient d'échoir à la Croisade Eucharistique de Naudville, dont la directrice est la R. S St-Emilien. En effet, la directrice de l'Ecole Notre-Dame du T. S. Sacrement recevait cette semaine une lettre du Secrétariat d'Etat de sa Sainteté Pie XII, lettre ainsi libellée: "La Secrétairie d'Etat de sa Sainteté fait savoir à la Directrice de l'Ecole N.D. du S. Sacrement de Naudville que le Saint-Père a bien reçu la filiale lettre que la Jeune Jeannine Girard lui adressait au nom de ses compagnons de la Croisade Eucharistique. Sa Sainteté, agréant leurs voeux et leurs prières, leur envoie bien volontirs, ainsi qu'à leurs familles et à leurs dévouées éducatrices, la faveur implorée de la Bénédiction Apostolique".

Nos sincères félicitations à la directrice de la Croisade qui a eu l'heureuse initiative de faire adresser une lettre à Sa Sainteté le Pape Pie XII. C'est Jeannine vement qui, au nom de toutes les Croisées, rédigea la lettre, s'informées, rédigea la lettre, s'informant de l'état de santé du Saint-Père et le remerciant de la canonisation prochaine du Bienheureux Pie X. Cet honneur qui échoit à la Croisade Eucharistique de Naudville rejaillit sur toute l'école, sur les parents des élèves, et sur toute la paroisse.

Décès de M. W. Boisvert

C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. Wilson Boisvert, époux de dame Germaine Martel, décédé à Chicoutimi le 2 mai à l'âge de 46 ans.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence, 55 rue Hunt, Arvida.

Le service aura lieu mercredi matin en l'église Ste-Thérèse d'Arvida.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

Notre journal se joint aux parents et amis pour offrir ses sincères condoléances.

Décès de M. Amédée Côté

Un citoyen bien connu et très estimé de toute la population du Lac Bouchette en la personne de M. Amédée Côté, est décédé à Chicoutimi samedi dernier à l'âge de 72 ans.

La dépouille mortelle est exposée à sa résidence au village du Lac Bouchette.

Le service a été chanté ce matin en l'église du Lac Bouchette.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

Notre journal offre à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

LA CAMPAGNE D'ACHAT CHEZ NOUS

Plusieurs orateurs soulignent les raisons d'acheter chez nous

Les activités civiques étaient nombreuses hier à Jonquière et Kénogami. La kermesse au Patro, le Congrès des Chambres de Commerce à Kénogami, la bénédiction d'un nouveau couvent, l'ouverture de la Campagne "d'Achat chez nous", dans les deux villes.

Pour l'ouverture de cette campagne "d'Achat chez nous", lancée par le Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami, avec à sa tête son inlassable président, monsieur L. Michaud, les discours étaient nombreux, variés et de grand choix. Les maires de nos deux villes ont pris la parole, après le Président de la campagne, monsieur R. Dallaire et après le Président de la Chambre. Nous avons retranscrit, pour nos lecteurs, les parties les plus marquantes de ces discours.

M. L. MICHAUD:

"Lorsque vous entrez dans un magasin soit à Jonquière ou à Kénogami, par les achats que vous y faites vous permettez au marchand de soutenir une concurrence, de développer son commerce, de vous offrir une marchandise plus souvent renouvelée. Vous permettez à ce marchand de sentir la confiance que vous avez en lui, vous lui permettez alors d'investir de nouveaux capitaux. La conséquence immédiate: de semaine en semaine, de mois en mois, vous arrivez chez ce marchand, vous y trouvez de nouveaux produits, toujours de plus en plus frais, servi par un personnel de plus en plus stylé, dans une atmosphère chaque fois plus agréable.

Cette prospérité de ce marchand, amène à son tour la prospérité de la ville, offre alors à plus de gens de chez nous, la possibilité de se placer chez nous. Pour terminer le cycle, les gens ont plus d'argent, le chômage s'efface, ils achètent d'avantage chez nous et l'argent reste chez nous!!! Voilà la conséquence immédiate du geste que vous posez en achetant chez nous. C'est-à-dire en achetant chez votre marchand de Jonquière et de Kénogami"...

SON HONNEUR LE MAIRE DE KENOGAMI:

..."Une Ville ne peut vivre et prospérer si ses citoyens n'ont pas le sens de la fierté civile.

Parmi tous les systèmes économiques préconisés, l'achat chez nous est d'une grande puissance. Elle ne se contente pas des cadres économiques actuels, mais s'oriente de plus en plus vers une restauration économique complète d'une ville, d'une province et même d'un pays tout entier...

...Ne vaut-il pas mieux dans une petite ville comme la nôtre que les taxes soient partagées entre l'industrie, le commerce et les consommateurs plutôt que de retomber uniquement sur le consommateur? C'est ce qui se passe quand vous achetez extérieurement. Disposons donc de nos ressources entre nous seulement. Si nous travaillons, notre puissance sera plus grande, car le salut est dans notre expansion économique.

Pour une plus grande prospérité de la Ville de Kénogami, pratiquons l'achat chez nous et commençons immédiatement, une once d'action, vaut mieux qu'une tonne de discours".

SON HONNEUR LE MAIRE DE JONQUIERE:

Il importe souverainement que l'on mette en pratique ce principe élémentaire que "la charité bien ordonnée commence par soi-même". En effet, avant de contribuer à la prospérité de nos voisins, cessons de nous appauvrir nous-mêmes. Nous nous appauvrissons nous-mêmes à chaque fois que nous laissons notre négociant honnête avec sa marchandise de bonne qualité pour aller encourager ceux de villes voisines et parfois même de villes aussi éloignées que Québec et Montréal.

Comme Premier Magistrat de la Ville de Jonquière je crois que notre administration a fait tout en son pouvoir pour appliquer dans la mesure du possible le principe de l'ACHAT CHEZ NOUS. Une surveillance plus étroite sera encore exercée dans ce domaine afin que le marchand local comme l'ouvrier de chez nous bénéficient d'une protection à laquelle ils ont le droit de s'attendre de leurs proches, mais qu'ils attendraient en vain des autres.

Cette campagne se poursuivra la semaine durant et les marchands des deux villes ont été priés de participer au mouvement en favorisant cet achat chez nous, en multipliant les prix spéciaux, en faisant assaut de courtoisie, en donnant un service plus prompt, en rendant les magasins aussi attrayants que possible. On le voit, lorsque le Jeune Commerce de Jonquière-Kénogami entreprend quelque chose il ne néglige rien pour aboutir à une réussite.

Décès de M. E. Meunier

C'est avec regret que nous apprenons le décès de M. Eddy Meunier, époux de dame Laura Deschesnes, décédé le 2 mai à Chicoutimi, à l'âge de 64 ans.

La dépouille mortelle est exposée au Salon Funéraire Eugène Aubin, 414 est, rue Jacques Cartier, Chicoutimi.

Le service aura lieu mardi matin à 8 heures et 30 en la Cathédrale et l'inhumation se fera au cimetière St-François Xavier.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Eugène Aubin de Chicoutimi.

Notre journal se joint aux parents et amis pour offrir à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

Construction d'un entrepôt et d'un réservoir sur le port

Le conseil de la ville de Chicoutimi, à sa séance régulière de lundi soir, a accordé une importante autorisation de construction nouvelle. Il s'agit de la compagnie Canadian Petrofina Limited, qui veut ériger un entrepôt et un réservoir sur le port. Il est entendu, cependant, que la compagnie devra auparavant se plier à toutes les formalités prescrites par les règlements municipaux.



LE REV. PERE MARCEL-MARIE DESMARAIS, O.P., réputé conférencier du Carême à Radio Canada, donnera une intéressante conférence en la salle du Collège St-Jean-Baptiste de la paroisse St-Georges de Jonquière le 9 mai prochain, 8.30 hrs en soirée. Le célèbre conférencier que les citoyens de nos villes soeurs ont eu l'avantage d'entendre à Jonquière déjà, intitulera sa conférence: "Deux Coeurs, Un Amour". Le Rév. Père Desmarais a bien voulu accepter l'invitation de la Société des Artisans, *local* 782 de St-Georges et 749 de St-Dominique, au profit des bourses d'étude que décerne chaque année cette Société à nos étudiants.

M. L. Girard représentera Roberval à l'Ass. des Mesureurs du Québec

Roberval — (DNC) — Cette année encore le district de Roberval sera représenté à l'Association des mesureurs de bois licenciés du Québec: M. Ladislas Girard, de Roberval, vérificateur en chef du mesurage dans le district de Roberval pour le Ministère des Terres & Forêts, a été réélu directeur de l'Association lors de son assemblée générale annuelle tenue au Palais Montcalm le 28 avril dernier.

Le bureau de direction pour la prochaine année se compose comme suit: Président, M. Adrien Bilodeau, g.f., m.l., chef du Mesurage pour le Ministère des terres & Forêts. Monsieur Bilodeau reprend le poste qu'il avait dû abandonner un an plus tôt pour des raisons de santé, il succède à M. P.-A. Savard, g.f.,m.l.,. Monsieur J.-A. Larouche, chef du mesurage de la Canadian North Shore, a été élu vice-président tandis que MM. J.-Avila Roy et P.-A. Savard étaient respectivement élus secrétaire-archiviste et trésorier.

Les directeurs sont: MM. Maurice Desruisseaux, J.-M. McCaffrey, C.H. Chaperon, Alfred Tremblay, Kenneth Early, J.C. Boutin, Dorilla Lachance, J.-H. Ouellet, Roland Deschamps, Yvan Sénécal, Welly Violette, Théo Gauthier et Ladislas Girard, vérificateur en chef pour le district de Roberval.

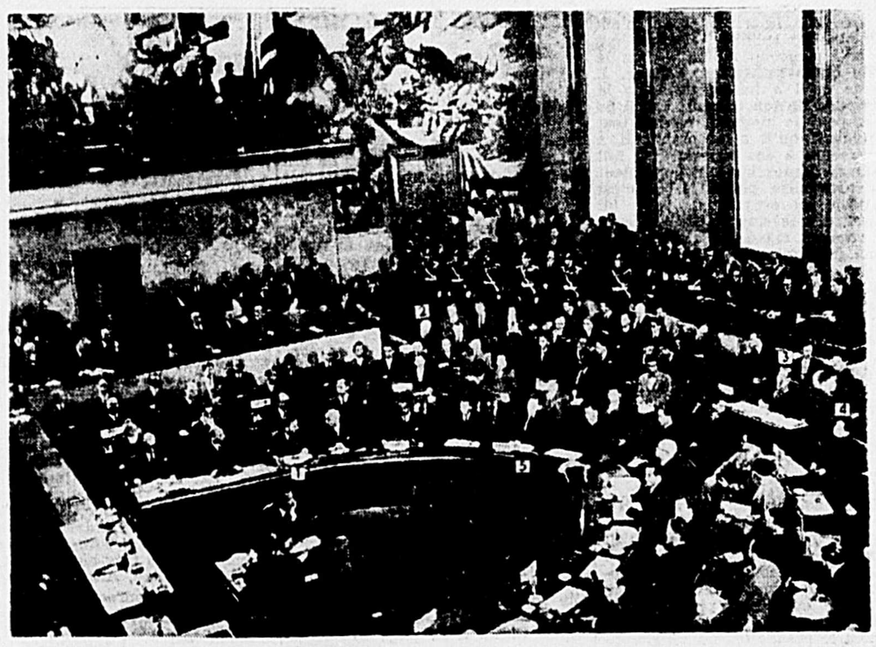
Le poste CHRL de Roberval avec un pouvoir de 1000 Watts

Roberval — (DNC) — Le poste C. H. R. L. de Roberval, qui opère depuis quelque temps déjà sur une nouvelle fréquence et avec un pouvoir augmenté à 1,000 watts, marquera d'un gala radiophonique de grande envergure l'inauguration officielle du 1,000 watts le 15 mai prochain.

A cette occasion le poste C. H. R. L. présentera à ses auditeurs un programme de choix qui mettra en vedette une pléiade d'étoiles, de la radio et de la télévision montréalaise, avec à leur tête Miss Radio-Cinéma-Télévision 1954, mademoiselle Denise St-Pierre.

Monsieur Wilfrid Mondoux, gérant actuel du poste C. H. R. L. nous informe que Rolande Desormeaux, diseuse; Robert L'Herbier, baryton; Estelle Caron, diseuse; Murielle Millard, diseuse; Denis Drouin, fantaisiste; Michel Noël, diseur; et Simone Quesnel, soprano, seront du nombre des artistes qui seront à Roberval à cette occasion. Le maitre de cérémonie à ce gala d'ouverture présidée par la charmante Denise St Pierre sera nul autre que l'incomparable Roger Baulu.

Les forêts sont le principal rempart de tout notre commerce.



ENSEMBLE MAIS BIEN ELOIGNES — Quoique rassemblés dans le même local, au palais des Nations de Genève, en Suisse, les délégués des nations de l'Ouest et de l'Est—comme on les classe—sont à des milles de distance dans la solution des problèmes qui les affrontent. Par exemple, Chou en Lai, pour la Chine, demande que les Etats-Unis se retirent immédiatement de l'Asie; tandis que le Secrétaire d'Etat Dulles recommande une élection en Corée du Nord, sous les auspices des Nations Unies. (Cliché de la P.C.)

L'Association des Détaillants de produits alimentaires de Chicoutimi est toujours prête à collaborer

Les épiciers, les bouchers et les restaurateurs tenaient jeudi dernier, le 29 avril, une importante réunion de leur association sous la présidence de M. Willie Côté.

Un compte rendu des négociations en cours fut donné par les délégués de l'association qui soulignèrent l'atmosphère qui règne actuellement et l'attitude des représentants du syndicat et de leur négociateur.

L'association des Détaillants de Produits Alimentaires de Chicoutimi se dit toujours disposée à collaborer dans toute la mesure du possible avec le syndicat du commerce et à lui concéder tout ce qui ne sera pas de nature à compromettre la sécurité du commerce qui doit faire face à des difficultés croissantes.

Monsieur Augustin Tremblay, négociateur pour l'association souligna qu'il serait préférable en la circonstance qu'il demeure à l'écart pour des raisons majeures qu'il exposa clairement et à la satisfaction générale.

Dans une telle perspective il fut question de continuer les négociacions conjointement avec la nouveauté et de faire venir, si nécessaire un négociateur de Montréal.

L'association est persuadée toutefois qu'il sera relativement facile de s'entendre et que toutes les questions en litige se règleront de façon juste et équitable pour les deux parties.

Monsieur Augustin Tremblay eut soin de souligner la nécessité de considérer les principes à leur valeur indépendamment de ce qui peut y avoir de représentatif dans les personnes chargées de les faire respecter.

Ce que nous concédons à la justice et à l'équité, même s'il s'agit de favoriser des personnes qui nous rendaient facilement antisyndicalistes...devient doublement méritoire et tout à fait selon l'esprit chrétien qui fait aux patrons une obligation spéciale de donner l'exemple.

Les épiciers insistèrent pour que M. Tremblay reste à son poste parce qu'ils considèrent comme préjudiciable aux intérêts des deux parties l'intervention d'agents de l'extérieur.

Communiqué

Importante réunion de l'Association des taxis de Saint-Félicien

Les taxis de St-Félicien tenaient ces jours derniers une réunion de leur association sous la présidence de M. Roland Verreault.

Etaient également présents le chef de police, M. Georges Cosette, et M. Augustin Tremblay, spécialiste en organisation professionelle.

Il fut convenu de convoquer un comité de ballotage pour déterminer s'il y avait des propriétaires de taxis indignes d'obtenir un renouvellement de permis pour l'année 1954.

La question des chauffeurs qui font du taxi en état d'ébriété rendit nécessaire l'adoption d'une attitude très énergique afin de protéger le public et de gagner à l'association la confiance de la population. Le chef de police fut invité à se montrer très sévère de ce côté, car, pour être protégés de façon efficace et mériter la coopération des autorités il faut à tous prix que les chauffeurs s'abstiennent de toute boisson alcoolique lorsqu'ils sont au volant de leur voiture.

Monsieur Augustin Tremblay approuva fortement sette attitude. Il en félicita le chef de police et les propriétaires de taxis qui comprennent si bien les exigences de cette profession. Il se dit favorable à toute mesure propre à garantir la sécurité de la Route, mais il en profita pour dénoncer l'exploitation évidente d'un certain officier de police, qui, bénéficiant de 50% des amendes perçues, a trop intérêt à forcer la note et fait à sa municipalité une triste réclame...

Alors que tant de personnes dangereuses, dit-il, parcourent nos routes, ivres ou presque sans être molestées, l'on fait preuve d'un zèle intempestif contre quelques-uns qui auront peut-être dépassé quelque peu la vitesse requise dans des circonstances ou personne n'était en danger... l'intérêt personnel fait ignorer souvent le plus élémentaire sens commun...

Le chef de police se dit d'avis qu'il fallait en tout et partout se servir de son jugement à condition toutefois bien entendu d'en posséder suffisamment.

Divers problèmes d'intérêt local ou de régie interne furent étudiés et résolus à la satisfaction générale.

Il fut convenu de faire un nouvel appel aux officiers de circulation pour combattre le fléau, désastreux pour cette profession, des voitures privées qui font du taxi et l'on étudia la possibilité d'obtenir une corporation professionnelle qui accorde à cette profession une protection correspondante à ses responsabilités tout à fait exceptionnelles.

(Communiqué)

Essayez la FORD avant de fixer votre choix



Il vous faut voir et essayer LA FORD V-8

VOTRE VENDEUR FORD vous prouvera que la Ford est bien "la voiture qui vaut le plus"

Voyez-le ou TÉLÉPHONEZ

Ford MONARCH

EGGRE AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI LIMITÉE

54-60, RUE RACINE EST TEL.: 4-4401

Seule



KINGSBEER

EST SI LÉGÈRE SI RAFRAÎCHISSANTE

la bière de RIZ

AU GOÛT DES CANADIENS

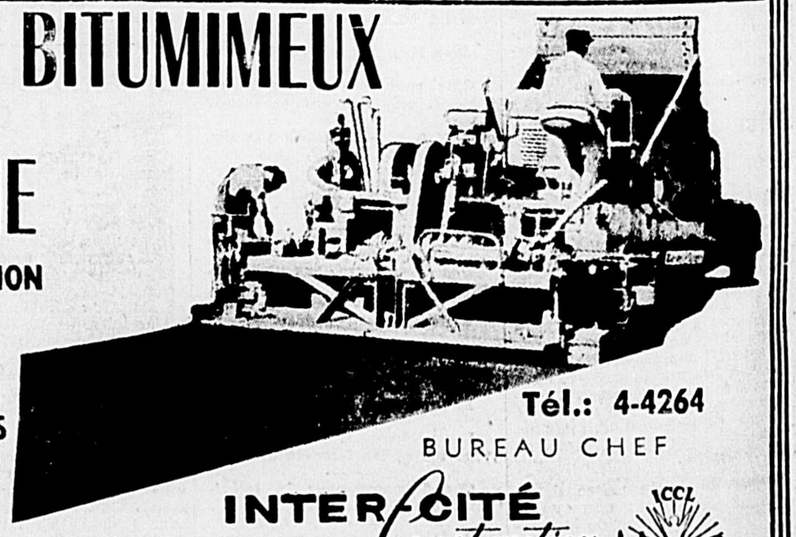
FABRICANTS de BETON BITUMIMEUX ET CONTRACTEUR en VOIRIE

SPECIALITES
- CONSOLIDATION PAR PENETRATION
- REVETEMENT D'ASPHALTE
- TRAITEMENT DE SURFACE
- TERRASSEMENTS DE TOUS GENRES

UNE MACHINERIE MODERNE AU SERVICE DES CITES ET MUNICIPALITES DU SAGUENAY

UNE INDUSTRIE REGIONALE DIRIGEE PAR DES CITOYENS DE CHEZ-NOUS

Notre usine d'asphalte est portative



Tél.: 4-4264

BUREAU CHEF

INTER-CITÉ Construction Limitée

582 EST BOUL. LAMARCHE CHICOUTIMI

AU DEJEUNER DEMAIN



Brassard Frères Ltée
CHICOUTIMI

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

CHICOUTIMI, MARDI, 4 MAI 1954

AU THEATRE CAPITOL DE CHICOUTIMI

PROGRAMME
Dim. Lun. Mar. Mer. les 2-3-4-5 mai
PROGRAMME DOUBLE
"DOUZE HEURES DE BONHEUR"
avec Dany Robin et Georges Marshall
AUSSI
"LE SECRET DE MAYERLING"
avec Jean Marais et Dominique Blanchar
AUSSI NOUVELLES

Les relations fédérales-provinciales

M. St-Laurent ne voit pas l'utilité d'une conférence

Ottawa (PC) — M. Saint-Laurent a rejeté les projets de l'opposition relatifs à une convocation immédiate de la conférence fédérale-provinciale sur les problèmes de la taxation et sur les questions constitutionnelles.

Par contre, a poursuivi le premier ministre, le gouvernement fédéral est toujours disposé à entamer des négociations avec M. Duplessis, en vue de mettre au point une solution au problème de l'impôt sur le revenu adopté dans la province de Québec.

M. Saint-Laurent, qui n'était pas encore intervenu dans le débat sur le budget, a rappelé les vues du gouvernement fédéral, en ce qui concerne le dégrèvement des contributions provinciales sur les impôts fédéraux. La loi actuelle autorise un dégrèvement de 5 pour cent, mais l'impôt québécois se monte à 15 pour cent.

La seule solution, a poursuivi le premier ministre, est la mise au point d'un accord entre le gouvernement de Québec et celui d'Ottawa.

Cependant, il n'existe pas pour le premier ministre d'autre possibilité que l'entente fédérale-provinciale qui a été ratifiée par toutes les provinces à l'exception de la province de Québec.

Le gouvernement fédéral n'en demeure pas moins disposé à prendre en considération toutes les propositions qui pourraient être formulées par l'administration québécoise. Mais, a souligné M. Saint-Laurent, un éventuel projet devrait à la fois maintenir les droits des provinces et du gouvernement fédéral, être acceptable par les autres provinces et garantir au gouvernement fédéral des revenus suffisants pour lui permettre de respecter ses obligations.

Si un tel projet était mis au point, a ajouté M. Saint-Laurent, "je n'hésiterais pas à convoquer la conférence fédérale-provinciale".

"Mais, sinon, je ne crois pas qu'une telle réunion soit utile." Les déclarations du premier ministre faisaient suite aux propositions formulées à différentes reprises par les députés de l'opposition progressiste-conservatrice, notamment M. Drew.

En vertu de l'entente actuellement en vigueur, les provinces louent au gouvernement fédéral leurs pouvoirs de taxation en échange de certaines sommes forfétaires.

Cette entente, a déclaré le chef du gouvernement, ne constitue sans doute une solution ni idéale ni permanente, mais elle donne, dans les circonstances présentes, des résultats satisfaisants à la fois pour les provinces et pour le gouvernement fédéral.

Néanmoins, l'entente ne doit être considérée que comme "modus vivendi temporaire" — c'est-à-dire une méthode en vertu de laquelle les gouvernements des provinces et celui du pays respectent les termes de la Constitution de 1867.

M. Saint-Laurent a ajouté qu'il serait heureux que la province de Québec ratifie l'entente à son tour: "Je ne vois dans l'entente aucune menace aux droits des provinces", a-t-il déclaré.

Il est clair, a poursuivi le premier ministre, que l'adoption d'un amendement permanent à la loi de l'Amérique du nord britannique constitue une responsabilité grave, une responsabilité, en tout cas, "que je ne suis pas disposé à prendre."

La loi de l'Amérique du nord britannique donne aux gouvernements des provinces et au gouvernement fédéral le droit d'imposer des contributions directes.

M. Saint-Laurent a exprimé l'espoir que la province de Québec ne prendrait pas pour acquis le

(Suite à la page)

Réception à M. V. Massey

Washington (PC) — Le t.h. Vincent Massey a fait l'objet hier de la réception la plus impressionnante jamais accordée par cette capitale à un gouverneur général canadien... et aussi la plus humide.

Un orage typiquement estival s'est effondré sur Washington juste au moment où M. Massey recevait la clé de la ville au cours d'une réception donnée par les hauts fonctionnaires du district de Columbia et qui s'est déroulée sous un dais en face des immeubles officiels.

Quelques minutes plus tard, il arrivait au portique principal de la Maison blanche où le président Eisenhower l'accueillait.

A son arrivée à l'aéroport, le gouverneur général a été accueilli par le vice-président Richard Nixon.

Une garde d'honneur composée de militaires de l'armée, de l'aviation, des fusiliers et de la marine américains était de service à l'aéroport. Une fanfare a joué les hymnes nationaux des deux pays pendant que les canons lançaient une salve de 21 coups.

Un poste de T.V. en Alberta

Edmonton (PC) — Le premeir émetteur de télévision d'Edmonton commencera vraisemblablement ses émissions en septembre. Il occupera le canal trois et aura une puissance de 27,000 watts. M. G.R.A. Rice, président de la Sunwapta Broadcasting Company Ltd., propriétaire du poste de radio CFRN, a déclaré hier que le ministère des transports avait donné son approbation définitive à toutes les spécifications et aux plans du poste de télévision qui sera connu sous le nom de CFRN-TV.

L'affaire Boucher est devant la Cour d'Appel

Québec (PC) — Les cinq juges de la Cour d'appel de Québec ont commencé hier l'étude de la demande en cassation logée par le forgeron de 34 ans, Ovila Boucher, contre sa conviction et la peine de mort qu'il s'est vu imposer pour le meurtre, il y a trois ans, d'un commerçant âgé.

On ignore encore quand le jugement sera rendu. Boucher a été condamné à être pendu le 25 juin.

C'est la deuxième fois que Boucher en appel de sa sentence pour le meurtre de Georges Jabour, 77 ans, de St-Henri de Lévis, dont le corps ensanglanté a été trou sur le plancher de son magasin général el 3 juin 1951.

La première fois, sa sentence a été rejetée et un deuxièr procès ordonné. Le deuxième procès a été interrompu par la maladie d'un juré et il était condamné à nouveau à son troisième procès.

Plus tôt, les avocats de la défense ont souligné que la Couronne n'a pas le droit de faire remarquer au jury que l'accusé n'a pas témoigné dans sa propre défense.

Des examens pour permis de conduire seront tenus à Montréal

Québec (PC) — M. Gagnon, ministre des finances du gouvernement provincial, a annoncé hier que s'ouvrirait aujourd'hui à Montréal un vaste centre d'examens pour les permis de conduire, capable de faire subir à 200 candidats par jour les épreuves exigées par la législation mise en vigueur l'an dernier. Le bureau des permis automobiles a transporté son matériel d'examen à la salle paroissiale de St-Jean-Baptiste, rue Rachel, qui couvre une superficie de 7,500 pieds carrés et qui a été louée par le gouvernement de Québec pour déblayer une énorme pile de demandes de permis qui s'accumulaient de jour en jour.

La conférence de Genève

Tous les obstacles auraient été surmontés

(Par Alan Harvey, de la Presse Canadienne).

Genève (PC) — On pense que les pourparlers de paix pour l'Indochine, qui réuniront pour la première fois autour de la table de conférence les adversaires acharnés de la guerre, commenceront avant trois jours.

Tous les obstacles semblent avoir été surmontés. L'épineuse question de savoir qui inviterait le Vietminh rebelle a été résolue quand la Russie s'est chargée de le faire. Le Vietnam, a formellement accepté de rencontrer l'ennemi, à la condition que celà n'implique aucune reconnaissance du régime communiste.

(Radio-Moscou rapporte que les représentants du Vietminh, ayant à leur tête le vice-premier ministre Pham Van Dong, sont passés hier par Moscou, en route pour Genève.)

On pense que la partie indochinoise de la conférence se poursivra parallèlement à la partie coréenne, qui ne sera pas interrompue. On a réservé aux débats sur l'Indochine une *salle de conférence* séparée au Palais des Nations.

L'invitation russe au Vietminh sera contresignée par le ministre des affaires étrangères de la Chine communiste, Chou En Lai. On considère la chose comme un compromis qui donne une certaine satisfaction à Pékin, tout en respectant le refus des Occidentaux à ce que la Chine communiste soit reconnue comme puissance invitante.

A la conférence sur l'Indochine prendront part, outre le Vietnam et le Vietminh, les Quatre Grands (Russie, Etats-Unis, Grande-Bretagne et France) le Laos et le Cam dge, qui composent avec le Vietnam les Etats Associés d'Indochine.

D'un accord unanime, ces prticipants de droit peuvent inviter d'autres parties intéressées. Il se peut que la Russie demande la participation de l'Inde, mais il est peu probable qu'elle insiste sur ce point.

Pendant ce temps, le débat sur la Corée poursuit sans enthousiasme son petit bonhomme de chemin. On croit que les nations alliées mettent à profit ce temps de répit pour essayer de trouver une formule de compromis.

Belle largeur de vue d'un député d'expression anglaise

Ottawa (PC) — Un député de langue anglaise représentant une circonscription électorale montréalaise a exprimé l'opinion à la chambre des Communes que la majorité des Canadiens ne comprennent ni l'esprit ni le coeur des Canadiens français de la province de Québec.

Les Canadiens français, a déclaré M. William Hamilton (progressiste-conservateur de Montréal, Notre Dame de Grâce) ne sont pas des isolationistes; ils n'ont aucunement l'intention d'imposer leurs idées aux autres Canadiens.

M. Hamilton a fait ces remarques après avoir invité le gouvernement fédéral à régler son différend avec la province de Québec en faisant preuve d'une plus grande compréhension des caractéristiques de cette province.

Les Québécois, a poursuivi M. Hamilton, s'opposaient naguère à la participation du Canada aux guerres étragnères. Cette manière de voir a entrainé de nombreuses catastrophes, a ajouté M. Hamilton qui a affirmé que "la conscription n'était plus maintenant le tabou qu'elle avait si longtemps représenté. En fait, j'ai lu récemment dans un journal que les Québécois sont maintenant plus disposés que jamais à jouer leur rôle dans les affaires internationales; rôle qu'en fait, ils n'ont jamais refusé de jouer quand il le fallait vraiment."

"Les autres Canadiens, a poursuivi M. Hamilton, ne se rendant pas toujours compte que les Canadiens de langue française se considèrent souvent comme le premier Canadien et qu'il est fier, non seulement de son petit coin à lui, mais du Canada tout entier.

Les Canadiens français estiment qu'ils ont contribué et continuent de contribuer à l'expansion du Canada. Ils refusent d'être anglicisés et refusent également toutes les mesures qui pourraient apporter des changements dans leur culturel cette culture à laquelle notre pays doit tant."

L'année mariale à N.-D.-de-Fatima

On annonce qu'il y aura désormais chaque samedi à 8 hrs en l'église Notre-Dame-de-Fatima à Jonquière une messe mariale avec orgue et chant à l'occasion de l'année mariale. Le chant sera exécuté par des jeunes enfants formés en chorale sous la direction de M. Guy Roy, organiste et sacristain de l'église de N.-D. de Fatima. Tous les enfants qui pourraient et voudraient faire partie de cette chorale devront s'adresser à M. Guy Roy.

40,000 rebelles entouraient Dien Bien Phu

Hanoi, Indochine (Reuters) — Désorganisées par les pertes "extrêmement importantes" qu'elles ont subies au cours des dernières 48 heures, les troupes du Viet-Minh procèdent actuellement à un regroupement aux abords de Dien Bien Phu.

Un porte-parole français a annoncé que les éléments avancés du Viet-Minh terminent en ce moment un réseau de tranchées destiné à abriter les hommes qui composeront les premières vagues du prochain assaut. Le Viet-Minh a conquis trois des quatre forts qui entourent Dien Bien Phu au cours de l'attaque déclenchée dans la nuit de samedi à dimanche derniers. Un sanglant corps à corps à l'arme blanche s'était poursuivi dans la matinée de dimanche.

Le quartier-général français de Hanoi précise toutefois que les onze mille défenseurs de Dien Bien Phu ont mis à profit l'accalmie de la journée d'hier pour consolider leur dispositif de défense. D'importantes cargaisons de ravitaillemeat et de munitions ont pu être parachutées aux assiégés qui sont soumis depuis 50 jours aux bombardements constants de l'artillerie Viet-Minh.

On croit savoir que le général Viet-Minh Vo Nguyen Giap n'a pas moins de 40,000 hommes à sa disposition. Les dures pertes des derniers jours l'obligerait toutefois à regrouper ses unités.

L'aviation française a repris ses raids d'anéantissement au dessus des positions Viet-Minh qui entourent la forteresse assiégée. L'activité aérienne avait été l'objet d'un ralentissement samedi et dimanche derniers par suite des conditions météréologiques défavorables. On annonce en outre que 150 volontaires ont été parachutés dans Dien Bien Phu dimanche soir. On souligne à ce sujet que la perte de trois des forts de Dien Bien Phu n'a eu aucune conséquence fâcheuse sur les parachutages qui sont effectués dans la partie sur de l'aérodrome.

Enfin, on a démenti à Hanoi les rumeurs selon lesquelles l'accalmie enregistrée hier à Dien Bien Phu est attribuable à l'ouverture prochaine des pourparlers relatifs à la guerre d'Indochine.

M. St-Laurent paiera comme les autres

Ottawa (PC) M. Saint-Laurent paiera des contributions provinciales au même titre que tous les autres habitants de la province de Québec.

Le premier ministre, en fait, a précisé à la Chambre des Communes qu'il avait déjà fait son premier versement trimestriel.

Les contributions provinciales se montent à environ 15 pour cent des impôts fédéraux sur le revenu, mais, a déclaré M. St-Laurent, elles se montent à un peu plus de 16 pour cent en ce qui me concerne.

Le premier ministre a remarqué qu'il aurait droit, d'autre part, à un dégrèvement de 5 pour cent sur ses impôts fédéraux l'année prochaine.

"Bien entendu, a-t-il conclu, ça ne plait à personne de payer 10 pour cent plus cher parce qu'il habite la province de Québec plutôt qu'ailleurs au Canada".

M. St-Laurent a une résidence officielle à Ottawa, *mais il* conserve néanmoins une maison à Québec.

Echos des Communes

Ottawa (PC) — Deux députés progressistes-conservateurs ont invité hier le gouvernement fédéral à réviser ses positions en ce qui concerne les impôts sur les bénéfices des mutuelles d'assurance qui n'exploitent pas le domaine de l'assurance-vie.

M. Robert Perron, qui représente la circonscription de Dorchester, a déclaré que la mesure ferait un tort considérable aux 300 sociétés rurales d'assurances-incendies réparties dans la province de Québec. Ces coopératives, a-t-il ajouté, versent régulièrement leurs bénéfices au fonds de réserve de la société.

M. Harry O. White, pour sa part, a affirmé que les mutuelles d'incendies ne font pas de bénéfices. Le député de Middlesex-est a déclaré néanmoins que les taxes en question pourraient conduire à la faillite un certain nombre de ces entreprises coopératives.

* * *

Ottawa (PC) — Le Canadien moyen paye un total de $3,202 d'impôts sur le revenu au cours de sa vie. Telle est du moins la statistique fournie hier à la Chambre des Communes par le député progressiste-conservateur de Montréal-Notre-Dame de Grâce, M. William Hamilton.

M. Hamilton a invité le gouvernement à diminuer les dépenses budgétaires et à réduire les contributions.

Au taux actuel, a déclaré M. Hamilton, le Canadien moyen, qui gagne un salaire moyen de $2,380 par an, paiera $3,202 dollars d'impôts durant sa vie active.

* * *

Ottawa (PC) — Le député libéral de Kent, Nouveau-Brunswick, M. Hervé Michaud, a prié le gouvernement fédéral de décréter une fête légale à l'occasion du 200ème anniversaire de la déportation des Acadiens.

Tous les Canadiens de descendance acadienne prendront part aux cérémonies qui se dérouleront à cette occasion à Grand-Pré en septembre 1955. Le député a en outre exprimé l'opinion que le peuple acadien, qui avait été déporté par les Britanniques en 1955, est maintenant reconstitué et groupe plus d'un 1,200,000 individus.

* * *

Ottawa (PC) — Le ministre adjoint de la défense nationale, M. Campney, a annoncé que l'enquête relative à l'incendie survenu le 10 avril dernier à l'aérodrome militaire de Penhold, en Alberta, était maintenant terminée.

M. Campney répondit ainsi au député créditiste de Red-Deer, M. F.D. Shaw. Le ministre adjoint a ajouté qu'un rapport sera transmis prochainement au ministère de la défense nationale par les autorités compétentes du CARC.

Le prix Pulitzer de théâtre va à John Patrick

New-York (PA) — "Teahouse of the August Moon", une délicate comédie de John Patrick sur la vie à Okinawa, a remporté hier le prix Pulitzer de théâtre. Le prix de roman n'a pas été décerné.

L'autobiographie de Charles A. Lindbergh, intitulée "The Spirit of St. Louis," a remporté le prix de biographie.

Le prix de poésie est allé à Theodor Roethke pour son recueil de vers: "The Waking."

Le prix de musique a été attribué au "Concerto pour deux pianos et orchestre" de Quincy Porter.

Divers prix ont été en outre décernés dans le domaine du journalisme. Tous les lauréats sont des journalistes, photographes et dessinateurs américains.

Tous les prix de journalisme valent $1,000. Dans le domaine des lettres et des arts, chaque prix représente un montant de $500 et les bourses d'études ont une valeur de $1,500.

L'attribution des prix est faite chaque année par les administrateurs de l'université de Columbia, sur recommandation du comité consultatif des prix Pulitzer. Cette année, les prix, fondés par feu Joseph Pulitzer, éditeur du Post-Dispatch de St-Louis, étaient attribués pour la 37ième fois.

La pièce de John Patrick, qui a été couronnée, relate les tribulations d'un jeune officier américain en occupation dans l'île d'Okinawa. Chargé de la rééducation de la population indigène il lutte contre la paperasse et les plans préfabriqués venus d'en haut. Finalement, il se sert des matériaux de construction qui lui sont envoyés des Etats-Unis pour édifier une maison de thé et se gagne ainsi la sympathie des insulaires.

Une mise au point du Dr Henri Vaillancourt

Le 3 mai 1954.

M. Paul-Emile Fortin, Greffier,
La Ville de Jonquière,
Jonquière, P.Q.

Cher Monsieur,

A la séance régulière du Conseil en date du 20 avril courant et en présence d'une centaine de personnes Son Honneur le Maire a fait à mon sujet des déclarations fausses et non conformes aux faits.

En conséquence, je vous transmets la présente adressée à Notre Ville pour qu'elle soit lue et soumise à la prochaine séance du Conseil ainsi que les documents auxquels réfère la présente et qui y sont joints, documents rétablissant les faits avec exactitude de façon péremptoire.

A cette séance du 20 avril, Son Honneur le Maire a dit et tenté de démontrer que j'habitais "une maison de verre" il a porté des accusations sur mon administration comme Maire avec à l'appui de prétendus chiffres qu'il mentionnait tenir du trésorier; de plus, Son Honneur le Maire a remis le texte de ces paroles pour publication au Progrès du Saguenay qui a été reproduit intégralement dans le numéro du 21 avril.

Ces documents, que je demande de lire pour que le Conseil et le public en prennent connaissance, sont ceux ci-après mentionnés:

1. Une lettre en date du 27 avril 1954 du Trésorier M. Alfred Bouchard;
2. Un extrait du contrat en date du 19 octobre 1950 passé devant Me J. Brown, N.P., entre la Ville et Désiré Tremblay;
3. Copie du rapport complet en date du 31 janvier 1952 de l'aviseur légal Me McNicoll recommandant le paiement de certains items en plus du contrat et formant un total de $1997.54;

Je vous dispense de la lecture de ce volumineux rapport, toutefois je vous demanderais de faire part des conclusions de l'aviseur légal et que vous trouverez au dernier paragraphe de l'avant dernière page qui est la page 19 du rapport.

4. Copie certifiée par le Trésorier de l'estimé No. 3 approuvé pour paiement par M. l'ingénieur Gravel le 27 décembre 1950;
5. Copie certifiée par le Trésorier du document en date du 20 décembre 1950 signé par le Maire et les échevins autorisant le paiement immédiat de cet estimé.

La simple lecture de ces documents dûment certifés prouvent, contrairement aux énoncés de Son Honneur le Maire à la séance susmentionnée du 20 avril, que:

1. Le contrat a été accordé à Désiré Tremblay et non pas à Roch Construction de Kénogami.;
2. Que le contrat n'était pas de $68,200.00 mais que c'était un contrat comportant une partie forfetaire à $69,521.00, et l'autre partie à un prix unitaire de $29.00 l'entrée simple d'aqueduc et d'égoût, et $43.00 l'entrée double pour la rue, etc.,
3. Que le montant des extras qui a été payé à Désiré Tremblay n'était pas de $39,000.00, tel que prétendu, mais de $1,997.54;
4. Que le sousigné n'a pas, tel que l'a prétendu Son Honneur le Maire, voulu ou tenté de forcer la main du secrétaire-trésorier, sans recommandation du Conseil, pour payer des extras ou quoi que ce soit, mais qu'au contraire il s'agissait de payer un estimé pour des travaux acceptés par le Conseil, et donné par contrat, lequel estimé était accepté par l'ingénieur en bonne et due forme. Il ne restait plus à la Ville qu'à payer, et pour ce faire rapidement, étant donné que nous étions à la veille du Jour de l'An, nous avons adopté une procédure légale qui tout en sauvegardant les intérêts de la Ville permettait de distribuer la paye due avant le jour de l'An.

Le Conseil n'ignore pas que j'ai l'honneur de diriger à Jonquière plusieurs entreprises dont le succès est basé en bonne partie sur la confiance du public, et que je me dois de prendre toutes les mesures nécessaires pour protéger l'intégrité de ma réputation de même que je considère devoir à mes concitoyens de rectifier les faits et leur faire connaître la vérité.

J'ai l'honneur d'être,
Votre bien dévoué,
Henri Vaillancourt.

Voleur arrêté

Montréal (PC) — La police dit avoir arrêté hier un homme au moment où il tentait de s'enfuir avec $176,000 volés à un homme d'affaires au cours d'un holdup. Les policiers précisent que l'argent volé à Nathan Stein au moment où celui-ci allait déposer à une banque du nord de la ville était en chèque, surtout, au montant de $174,000. La présence d'esprit d'un chauffeur de taxi qui s'est mis à la poursuite du bandit a contribué à l'arrestation de l'accusé.

Fatale explosion

Tokio (Reuter) — Cinq mineurs ont été tués et cinq autres blessés dans une explosion qui s'est produite hier dans une mine de charbon à Yubari, dans l'île d'Hokkaido, la plus septentrionale de l'archipel japonais.

Des demandes à la Commission des Transports

Ottawa (PC) — La Chambre de commerce de Québec a demandé au gouvernement fédéral hier d'accorder aux lignes aériennes Air-Canada la permission d'exploiter un service à Québec.

La Chambre a précisé dans son mémoire soumis privément au ministre des Transports, l'hon. Lionel Chevrier, que l'intérêt de la grande population de 207,009 habitants de Québec requiert les services d'Air-Canada de même que ceux des lignes du Canadien Pacifique qui a la permisson exclusive d'opérer dans la vieille capitale.

Dans ce mémoire de 30 pages, on demande aussi l'inauguration de services directs entre Québec et Boston, New-York et Paris. Les Québecois qui se rendent dans ces villes par la voie des airs doivent faire un transfert à Montréal.

Le mémoire a été présenté par M. Yves Poisson, secrétaire de la Chambre, qui a parlé au nom de la délégation de 13 personnes dirigée par M. Yvon Tassé, président de la Chambre. La réunion s'est déroulée à huis clos.

La Chambre de Commerce désirait aussi la construction d'une deuxième piste de 6,000 pieds et un nouvel immeuble administratrif à l'aéroport de l'Ancienne Loretteville.

M. Chevrier aurait déclaré à la délégation que la statistique exposée dans le mémoire ne justifie pas la requête de Québec quant à l'addition des services d'Air-Canada outre ceux qui fonctionnent actuellement.

La Chambre dit qu'elle va tenter d'obtenir plus de renseignements pour les présenter au gouvernement.

Le cas de M. Lafontaine

Ottawa (PC) — La Cour suprême du Canada a réservé jugement aujourd'hui sur une motion enregistrée par M. Charles Lafontaine, de Montréal, qui demande la permission d'en appeler du jugement rendu par les tribunaux du Québec et en vertu duquel il lui est interdit pendant cinq ans de détenir une fonction municipale. Ancien maire de la cité St-Michel, M. Lafontaine a été reconnu coupable en Cour supérieure du Québec d'avoir essayé d'acheter des propriétés appartenant à la municipalité pendant qu'il était maire. Le tribunal lui a interdit de détenir un poste officiel pour une durée de cinq ans.

A la suite de sa condamnation, l'Assemblée législative a adopté, l'an dernier, une loi qui met en vigueur ces déqualifications dans toutes les municipalités. Ainsi, M. Lafontaine s'est vu refuser le droit de se faire élire partout ailleurs dans le Québec.

Le jugement de la Cour supérieure a été maintenu par la Cour d'appel. Toutefois, son conseiller juridique, Me Riel de Montréal, a donné comme argument devant la Cour suprême du Canada que des preuves ont maintenant été découvertes selon lesquelles la propriété en question n'appartenait pas à la cité St-Michel mais bien à la Commission métropolitaine de Montréal.

Condamné à 2 ans de pénitencier

Québec (PC) — Jules Piché, propriétaire d'hôtel de Cap Santé, âgé de 32 ans, a été condamné hier, à deux ans de pénitencier sous une accusation d'homicide involontaire. Il a été tenu responsable de la mort de Francine Jacques, 6 ans, de Donacona, qui a perdu la vie sous les roues de son automobile. Le jury a recommandé la clémence mais le juge a répondu qu'il aurait fallu que quelqu'un recommande la clémence aussi pour la petite victime. Le permis de conduire de l'accusé lui a été retiré pour trois ans.

Mgr Maurice Roy de retour à Québec

Québec (PC) — S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec est attendu, aujourd'hui dans la vieille capitale après une tournée de deux mois en Europe où il a rendu visite aux autorités du Vatican et visité les membres des forces armées du Canada. Le prélat québécois est aussi évêque ordinaire de l'armée canadienne.

N'achetez pas vos MEUBLES avant d'avoir visité R. POTVIN LTÉE
375 Montcalm Chicoutimi

A L'ECOLE NORMALE DU BON-CONSEIL
DEMAIN SOIR, LE 5 MAI
les élèves-institutrices de l'Ecole Normale du Bon-Conseil présenteront une
COMEDIE EN TROIS ACTES
de GABRIELLE BOSSY.
Les billets seront en vente à l'entrée. Lever du rideau à 8 heures.





Voici un aperçu de la foule qui se pressait à l'ouverture de la vente anniversaire du magasin Peoples Store Limited, à Chicoutimi, à la suite de son annonce publiée exclusivement dans le "Progrès du Saguenay". Cette grande vente anniversaire se continuera jusqu'au 17 mai.
(Photographie des Studios BLM)

MAISON A VENDRE
Belle propriété de 2 logements, facile à convertir en 3 logements, située sur la rue Price à Chicoutimi à vendre à un prix avantageux et à des conditions de paiements faciles.
S'ADRESSER A
M. Jos Gagnon
a/s Gagnon Frères
CHICOUTIMI — Tél.: 4-4411

CJMT
DU LUNDI AU VENDREDI
A 7 HRES 45 P.M.
Bing Crosby chante
"1450 sur votre cadran"

VOICI LA VÉRITÉ
SUR LE COÛT DE L'ELECTRICITE

CHICOUTIMI	SERVICE DOMICILIAIRE		
	100 KWH	300 KWH	1000 KWH
LA COMPAGNIE ELECTRIQUE DU SAGUENAY	$2.05	$3.55	$ 8.80
BAGOTVILLE RESEAU MUNICIPALISE	3.61	6.22	11.21
BELLETERRE RESEAU MUNICIPALISE	?	?	?
WESTMOUNT RESEAU MUNICIPALISE	?	?	?

Ces chiffres font partie d'une série qui paraîtra régulièrement. Vous y verrez que partout où le service est municipalisé, l'électricité est plus chère.
Avec La Compagnie Electrique du Saguenay, le consommateur est assuré d'avoir le meilleur des services aux taux les plus bas.
La Compagnie Électrique du Saguenay

VENDEUSES D'EXPÉRIENCE DEMANDÉES chez LESSARD sur la côte
AU DEPARTEMENT DE LA CONFECTION
LESSARD SUR LA COTE LTEE.

FONDÉ EN 1887

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

ÉGLISE FAMILLE PATRIE

JOURNAL QUOTIDIEN INDÉPENDANT, AU SERVICE DES INTÉRÊTS RELIGIEUX, ÉCONOMIQUES ET SOCIAUX DE LA RÉGION DU SAGUENAY ET DU LAC ST-JEAN.

PUBLIÉ À CHICOUTIMI PAR L'IMPRIMERIE DU SAGUENAY, LIMITÉE.

316, AVENUE LABRECQUE

TÉLÉPHONE: 4-4474 LÉOPOLD TREMBLAY, GÉRANT GÉNÉRAL.

MEMBRE DE L'A.B.C. ET DE LA C.D.N.A.

La Canadian Press est seule autorisée à faire emploi pour l'impression de toutes dépêches attribuées à la Canadian Press, à l'Associated Press ou à l'agence Reuters ainsi que de toutes informations locales que Le Progrès du Saguenay publie. Tous droits de reproduction des dépêches, particulièrement du Progrès du Saguenay, sont également réservés.

Autorisé comme envoi postal de deuxième classe. (Ministère des Postes, Ottawa)

	UN AN	6 MOIS	3 MOIS	
Livraison par camelots :	$13.00	$6.50	$3.25	$0.25 par sem.
Livraison par la poste :	$ 7.50	$4.00	$2.25	$1.00 par mois
" " aux Etats-Unis :	$10.00	$5.50		
Autres pays étrangers :	$13.00			

CHICOUTIMI, MARDI, 4 MAI 1954

Le tronçon Chibougamau-St-Félicien ouvre des perspectives

Tous ceux qui ont travaillé à la réalisation du chemin de fer de Chibougamau à Saint-Félicien se réjouissent de la décision du gouvernement fédéral de confier aux Chemins de fer nationaux du Canada le soin d'entreprendre la construction de cette voie ferrée.

Cette décision constitue une sorte de défi lancé à la région: en effet, à elle revient le soin de prendre les dispositions voulues pour parfaire le projet en créant sans délai et efficacement un courant vers l'est, capable de contre-balancer le courant vers l'ouest, qui jusqu'ici, drainait le commerce de l'Abitibi vers l'Ontario. Car, on le sait, la voie ferrée partant de St-Félicien ne s'arrêtera pas à Chibougamau; elle se continuera vers le sud-ouest pour rejoindre Beattyville et s'y relier avec le réseau abitibien, déjà victime de l'attraction ontarienne, surtout torontoise.

Cependant les facteurs qui militaient en faveur du projet Chibougamau-St-Félicien existent toujours. Le Conseil d'Orientation économique du Saguenay, qui a fort bien représenté toute la région dans cette question, a donc devant lui la mission de compléter sa tâche en travaillant maintenant au développement des moyens nécessaires pour créer un courant vers l'est, c'est-à-dire vers le Lac Saint-Jean et vers la région de Chicoutimi.

Il n'est pas difficile d'imaginer que la construction de l'usine de l'Eastern Smelting & Refining Co. Ltd", à Chicoutimi, constitue l'un de ces facteurs. La présence dans la région de forces hydrauliques immenses favorisent également la construction de nouvelles usines d'affinage du minerai et de raffinage des métaux. La proximité des ports de mer devrait également agir comme une source d'économie pour les entreprises minières, qui préfèrent bénéficier du coût moins élevé du transport maritime en réduisant au minimum le transport terrestre.

Le nouveau chemin de fer fait entrer Chibougamau dans la troisième phase de son développement. La première a consisté surtout en explorations, qui étaient suivies de projets, dont la réalisation a mis des années et des années à s'accomplir. La seconde a vu l'ouverture de la route carrossable reliant Saint-Félicien à Chibougamau et permettant une première exploitation des gisements découverts. La troisième en autorisant le transport de matériel lourd que la route n'aurait pas pu supporter, marque le début d'une exploitation à fond, susceptible de tirer le maximum des richesses enfouies dans le sol de ce secteur minier par excellence.

Mais, tout cela s'effectuera à condition que notre région prenne audacieusement les devants afin de contrebalancer la puissance d'attraction de l'Ontario. A cet égard, on se rappellera que c'est dans moins de quinze jours que les membres du "Montreal Board of Trade" viendront visiter la région de Chicoutimi. Est-ce pure coïncidence? On peut en douter.

En tout cas, la construction du tronçon Chibougamau-Saint-Félicien coûtera dix-sept millions de dollars, selon les estimés fournis en Chambre. Le chantier de construction ainsi ouvert embauchera donc une bonne partie de nos sans-travail, lorsque le moment sera venu. C'est là un avantage non-négligeable. Ce motif entre sans doute pour une bonne part dans la décision d'Ottawa de donner le tronçon Chibougamau-Saint-Félicien, tout en accordant l'autre, de Beattyville à Chibougamau. De toute façon, le réseau des Chemins de fer nationaux dans notre région s'en trouvera accrû et devrait nécessiter l'emploi d'une main d'oeuvre plus nombreuse. On peut espérer l'augmentation du trafic maritime à Port-Alfred et à Chicoutimi. On peut enfin envisager la construction de nouvelles usines.

Il faut donc féliciter tous ceux qui ont contribué à la réalisation de ce projet; le Conseil d'Orientation économique, les députés fédéraux, les corps publics et tous ceux qui, à un titre ou à un autre, ont travaillé de concert avec le Conseil et parmi ces derniers nous songeons surtout à M. François-Albert Angers, dont le mémoire, préparé à la demande du Conseil, a constitué comme un perpétuel rappel qui maintenait devant les yeux des gens d'Ottawa la nécessité de ne pas oublier les exigences de la géographie et de l'économie.

Georges-Henri Dagneau.

L'opinion du lecteur

Un système homicide

Chicoutimi, le 23 avril 1954

Monsieur le rédacteur,

Les créditistes de la province de Québec, et notamment ceux de notre ville, ont expédié au député fédéral, des requêtes demandant au député de réclamer à la Chambre des Communes que la loi d'assurance-chômage soit modifiée, de façon à continuer le paiement des prestations aux chômeurs aussi longtemps que ceux-ci ne peuvent trouver d'emploi.

Il appert également, d'après les rapports fournis au dernier foyer Créditiste qui a eu lieu à l'hôtel de ville de Chicoutimi, le 20 avril, que selon les statistiques officielles du bureau d'assurance-chômage, des milliers de chômeurs perdront toute allocation de chômage.

Comment vivront-ils? Ils végéteront dans la misère et le désespoir et pourtant, ils ont droit à la vie, à une vie normale, humaine, et même confortable aussi longtemps que la production canadienne se fait abondante.

Le système financier actuel porte atteinte aux droits à la vie. C'est un système meurtrier, homicide. Ceux qui le tolèrent sont des complices, volontaires ou inconscients, de l'homicide.

Le Crédit Social se refuse à admettre comme nécessaire, ou normal, ou inévitable, ou fatal, un état de choses qui laisse des êtres humains dénués de tout revenu dans un pays où la production est si abondante qu'elle encombre les marchés.

Le Crédit Social est la reconnaissance concrète du droit naturel de l'homme à la vie. Ce droit, nul ne peut l'exercer sans argent, aujourd'hui. Aussi, le Crédit Social réclame-t-il un revenu basique à tout le monde, un dividende social, attaché à la personne et non pas à l'emploi, pour permettre à tous et à chacun d'exercer son droit de vivre.

P.-A. de Launière, C.I.A.P.

Bien stationner évite des ennuis et des accidents

Le bon stationnement aux endroits appropriés et aux heures permises est indirectement une contribution à la diminution des accidents, explique la Ligue de Sécurité de la province de Québec. C'est en même temps faire montre de COURTOISIE AU VOLANT. Par contre, le mauvais stationnement peut devenir une cause d'embouteillage et, de là, une cause d'accident. Beaucoup d'automobilistes ne se gênent pas pour stationner leurs voitures presque à l'angle des trottoirs et obligent les piétons à faire un détour pour s'engager dans la rue s'exposant ainsi à être frappés par des voitures passant sur la rue transversale. En dépit des règlements, d'autres automobilistes stationneront près des bornes-fontaines. Toutes les municipalités le défendent parce qu'en cas d'incendie dans le voisinage, le travail des pompiers serait entravé par un véhicule ainsi stationné et on sait jamais quelles conséquences graves peuvent en découler. Faites preuve de COURTOISIE AU VOLANT en stationnant correctement, demande la Ligue aux automobilistes.

Nouvelle candidate aux fêtes de Roberval

Roberval — (DNC) — En marge du concours de popularité qui se poursuit présentement à Roberval pour le titre de "Mademoiselle Centenaire", nous apprenons que l'une des trois candidates vient de faire parvenir officiellement sa démission, il s'agit de mademoiselle Jeannine Lévesque, présentée par le Magasin Continental, Mademoiselle Lévesque se voit obliger d'abandonner la lutte pour cause de santé.

Toutefois, on nommera une remplaçante à mademoiselle Lévesque et les billets vendus par cette dernière iront à la nouvelle candidate.

Courrier de St-Jean-Vianney

VA-ET-VIENT:

St-Jean-Vianney (DNC) — M. et Mme Jos Bertrand du Lac Edouard ainsi que Mme Adélard Godin de Kénogami étaient en visite chez M. et Mme Louis Blackburn de St-Jean-Vianney la semaine dernière.

M. et Mme Roland Tremblay et leur famille de St-Jean-Eudes étaient en visite chez M. et Mme Ludger Desmeules, dimanche dernier.

M. et Mme Napoléon Coulombe de Ste-Anne étaient en visite à St-Jean-Vianney la semaine dernière, les invités de M. et Mme Eugène Murdock.

M. Gaston Houle de Montréal est actuellement en visite au presbytère de St-Jean-Vianney.

RETOURNES AUX ETUDES

MM. Victorin Gravel, Gérard Laforge, Jérôme Bergeron et Joseph-Ernest Bergeron, de Saint-Jean-Vianney, sont retournés chez les Frères de l'Instruction Chrétienne de Dolbeau, après avoir passé leur congé de Pâques dans leur famille.

Progrès du bureau de Douane à Chambord

Chambord (DNC) — Le Bureau de la Douane de Chambord qui était en opération depuis 1928 sous la surveillance du Port de Douane de Chicoutimi, est maintenant érigé à Port Principal à Chambord et dépendant directement d'Ottawa depuis le 1er avril dernier.

Notre député au fédéral, M. Georges Villeneuve, N.P. qui avait fait les démarches nécessaires à cette fin mérite des félicitations et il est très heureux des résultats obtenus.

Les salaires versés par l'industrie des boites et des sacs en papier en 1952 ont augmenté de 6.8 p. 100 au regard de 1951 pour s'établir à $31,441,000, tandis que le nombre d'employés a diminué de 2.3 ou à 13,384.



IL ECHAPPE DEUX FOIS A LA MORT — **Tandis qu'il exécutait un saut en parachute à Venegono, en Italie, Mario Fargion, échappa à la mort deux fois avant d'atterrir sain et sauf. On voit ici son parachute accroché à la queue de l'avion dont il a sauté. Il s'en échappa mais il était tellement troué qu'il n'était guère utile. Fargion réussit alors à utiliser son parachute d'urgence, comme il était à peut-être moins d'une minute de la terre qu'il voyait... venir à sa rencontre à une vitesse effrayante.** (Cliché de la P.C.)

La Ford Motor publie un intéressant rapport

Windsor, Ont., le 12 avril — La Société Ford du Canada a fabriqué deux sur cinq de tous les véhicules moteurs fabriqués au Canada au cours des 50 dernières années et a vendu pour 3.5 milliards de dollars de ses produits. Ses profits pour ce demi-siècle, non compris les dividendes qu'elle a reçus des filiales d'outre-mer dont elle détient tout le capital-actions, n'ont pourtant représenté que quatre cents par dollar de ventes. La compagnie a enregistré un profit à l'issue de 45 de ses cinquante années.

Le rapport annuel de Ford-Canada pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 1953 qui vient d'être publié contient une préface de 8 pages où est relatée l'histoire des progrès étonnants du plus vieux fabricant d'automobiles du Canada. La compagnie vient d'expédier un exemplaire de ce cahier à ses actionnaires qui sont au nombre de plus de 13,000 et dont plus de 75 pour cent sont des canadiens.

Pour mieux marquer le jubilé d'or de Ford-Canada, fondée le 17 août 1904, le rapport consiste, cette année, en un cahier plus volumineux et plus élaboré encore que d'habitude, orné d'une couverture spéciale, rempli de tableaux et de graphiques et illustré d'un choix de portraits et autres dessins dus au crayon d'un artiste canadien de renom, George Lenn, d'Ottawa.

L'histoire des progrès de l'entreprise est probablement sans égale au pays. La fabrication des automobiles débuta en 1904 dans un ancien atelier de voitures et de carosses à Windsor, Ontario, sur les lieux mêmes où s'élèvent aujourd'hui les vastes usines de la compagnie. L'entreprise voit alors 17 employés dont la rénumération pour la première année fut de $12,000.00, et on fabriqua en tout, au cours des douze premiers mois, 117 automobiles.

De nos jours, les usines, bureaux et entrepôts de Ford-Canada et des filiales d'outremer, dont elle détient tout le capital-actions, représentent à eux seuls une superficie de 165 âcres et environ 25,000 personnes y trouvent de l'emploi. Les usines canadiennes pour leur part, ont désormais une capacité de production telle qu'il suffit de moins de deux heures pour y monter autant de véhicules qu'elle en fabriqua au cours de ses douze premiers mois d'existence. La compagnie emploie au Canada seulement, près de $59,000,000 en salaires et payes au cours de 1953.

Les statistiques que fournit le rapport illustrent la croissance phénoménale de l'entreprise au cours de ces quelques dernières années. Des 2,888,692 véhicules qu'elle a fabriqués depuis 50 ans, un tiers est sorti des usines depuis le 1er janvier 1946. De la valeur totale de ses ventes au Canada et de ses exportations au cours de ce demi-siècle, qui s'élève à $3,465,033,989, presque la moitié, soit $1,709,901,342 a été enregistrée au cours de cette récente période de huit ans, soit de 1946 à 1953. La superficie totale des usines, bureaux et entrepôts au Canada qui dépasse maintenant les 4,850,000 pieds carrés est le double de ce qu'elle était en 1949 et il en est de même du nombre des employés de la compagnie.

La valeur en dollars des profits a également été plus élevée au cours de l'après-guerre. Y compris $45,486,378 en dividendes reçus de ses filiales d'outremer, le total des bénéfices nets de Ford-Canada pour son premier demi-siècle a été de $185,445,847 dont $100,904,483 pour cette période de 1946 à 1953.

Non compris les dividendes provenant de ses filiales et déduction faite des taxes, le profit net d'exploitation de Ford-Canada au cours de ces cinquante années s'est élevé à $139,959,467 ce qui représente un profit de $0.0404 par dollar sur les ventes.

Les dividendes payés aux actionnaires au cours de ce demi-siècle se sont élevés à $69,678,710 ou 37.6 pour cent du profit net après paiement des taxes.

La compagnie éprouva une perte nette pour la première fois en 1928 alors que la fabrication des modèles T fut interrompue et qu'il fallut consacrer plusieurs mois aux transformations nécessaires pour entreprendre la fabrication des modèles A. De nouveau en 1931, 1932 et 1933, la compagnie fit des pertes dues, pour une part, à la cessation de la fabrication des modèles A et à la baisse de marche de la fabrication des premiers V-8 et pour une part à la crise économique qui sévissait alors et enfin, en 1946, immédiatement après la guerre lorsqu'on reprit la fabrication de véhicules pour les besoins civils.

Ford-Canada fut, au cours de la deuxième grande guerre le plus important fournisseur de véhicules militaires de tout l'empire britannique. De 1939 à 1946, les usnes de Ford-Canada produsirent 336,87 camions de divers types et 33,992 transports du type "Universal" et du type "Windsor" destinés aux armées alliées.

Au cours de ces années de guerre (alors que 82 pour cent de la production totale de la compagnie était exclusivement destinée à des fins militaires) le profit moyen après paiement des taxes, sur un volume de ventes total de $838,000,000 ne fut que de 2.1 cent.

Ce géant de l'industrie canadienne doit ses origines à l'esprit d'entreprise d'un petit groupe d'hommes d'affaires éclairés de Windsor, Ontario, qui, vers les débuts de l'année 1904 approchèrent Henry Ford et ses co-associés dans le but de négocier une entente pour la fabrication au Canada des produits Ford. Les principaux initiateurs de cette entreprise étaient Gordon M. McGergor, président de la Walkerville Wagon Works et son trésorier, John Curry. Leurs négociations aboutirent à la constitution d'une société commerciale portant le nom de Ford Motor Company of Canada qui reçut sa charte du gouvernement de l'Ontario, le 17 août 1904.

Le capital social de la nouvelle compagnie était de $125,000 dont 51 pour cent du capital-actions allait à M. Ford et aux autres actionnaires de la compagnie américaine en échange du droit qui lui était octroyé de fabriquer les produits Ford au Canada et de les vendre au Canada et dans tous les pays de l'empire britannique à l'exception du Royaume Uni.

Le 18 décembre 1911, la compagnie obtint une nouvelle charte du gouvernement fédéral, cette fois et son capital autorisé fut porté de $125,000 à $1,000,000 pour être ensuite porté à $10,000,000 le 21 décembre 1915. Le 27 mars 1929, la structure financière de l'entreprise subit une nouvelle modification. Ses actions qui avaient alors une valeur au pair de $100 devinrent des actions sans valeur au pair et le capital autorisé fut augmenté d'un autre $6,279,100.

A la première réunion des actionaires qui eut lieu le 29 août 1904, John S. Gray, un banquier de Detroit qui était alors président de la compagnie-mère aux Etats-Unis, fut élu président de la nouvelle compagnie; M. Ford fut élu vice-président, M. McGregor, secrétaire et gérant général et M. Curry, trésorier.

Henry Ford détint le poste de président depuis la mort de M. Gray en 1906 jusqu'au 12 décembre 1927 quand son fils Edsel lui succéda. Ce dernier devint président du conseil le 26 mars 1929 quand Wallace R. Campbell fut élu président. Après le décès d'Edsel Ford, Henry Ford devint président du conseil. M. Campbell fut élu à ce poste le 29 avril 1946 quand Douglas B. Greig devint président de la compagnie. Celui-ci prit sa retraite le 31 décembre 1949 et c'est alors Rhys M. Sale qui lui succéda.

Henry Ford II fut appelé au conseil d'administration et élu premier vice-président le 30 juin 1944, il abandonna ce poste le 29 avril 1946 pour être remplacé par Rhys M. Sale, mais il est toujours de meuré membre du conseil d'administration.

Les débuts de la jeune compagnie ne furent pas faciles et elle eut à passer à travers plusieurs années de crises et de difficultés avant que son succès, ou même sa subsistance, fut définitivement assuré.

La fabrication débuta dans un vieil édifice d'un étage et demi situé tout au bord de la rivière Detroit à l'endroit même où se trouve encore le bureau chef de la compagnie. L'édifice avait abrité auparavant les ateliers de la Walkerville Wagon Works. On avait alors une foreuse pour tout machine et pendant un certain temps la force motrice requise pour cette machine et pour l'ascenseur sur lequel l'atelier pouvait compter, fut fournie par un Ford modèle C sur les roues arrière duquel on avait installé les courroies de transmission.

Les châssis, sans roues, arrivait sur des wagons des usines de Detroit d'où on les amenait à Windsor à bord de traversiers. On n'importait alors que le nombre de pièces voulues pour une ou deux automobiles à la fois parce que la compagnie n'avait tout simplement pas les moyens d'immobiliser plus de capital.

Ces premières années furent certes difficiles pour la jeune compagnie. Certains de ses premiers actionnaires perdirent confiance et préférèrent liquider leur capital à n'importe quel prix. M. McGregor, en sa qualité de gérant général était, la plupart du temps, forcé de diviser son temps entre toutes sortes d'occupations et d'assumer les fonctions en plus d'avoir à déployer tous ses efforts pour intéresser de nouveaux actionnaires.

On rapporte qu'il tenta un jour de persuader un citoyen de Windsor qui venait d'hériter d'une somme de $5,000 de placer ces fonds dans l'entreprise. Avec une telle somme, il aurait pu, à l'époque, acheter 1-25 de tout le capital-actions de la compagnie. Selon la chronique du temps, il aurait dit à M. McGregor: "Je ne vais certainement pas risquer mon argent dans une aventure aussi peu solide. J'aime mieux faire des placements sûrs dans l'immeuble. "Il acheta trois maisons. Lorsque sa succession fut liquidée, bon nombre d'années plus tard, les trois maisons furent revendues pour le même prix qu'il avait payé. Eut-il placé son capital dans la Compagnie Ford, il serait devenu millionnaire.

En 1907, la compagnie-mère mit sur le marché aux Etats-Unis, le modèle N qui aux yeux d'un grand nombre était la réalisation de ce qu'on appelait: "la formule magique d'Henry Ford". La conception du moteur de ce modèle était très simple, il n'avait qu'un minimum de pièce mobiles, il était solide tout en restant léger... et il se vendait $500.00. Les commandes s'accumulèrent sans tarder et dépassèrent bientôt largement la capacité de production de l'usine.

Le modèle T, de fabuleuse mémoire, vit le jour l'année suivante et 15,000,000 d'automobiles de ce modèle furent lancées sur toutes les routes du monde avant qu'il ne fut remplacé par le modèle A. L'usine canadienne, pour sa part, a fabriqué environ 750,000 modèle T.

Ce fut en 1925, alors que l'ère du modèle T tirait à sa fin qu'une automobile canadienne de ce modèle réussit un exploit unique dans les annales de l'histoire de l'automobile. Edward Flickenger, chef des services photographiques de Ford-Canada accomplit la traversée du Canada de Halifax à Vancouver, soit une distance de 4,794 milles, avec un modèle T de 1926, et sans passer par les Etats-Unis. Le voyage dura du 8 septembre au 17 octobre et, parce qu'il y avait encore à l'époque de vastes étendues du pays où l'on ne trouvait aucune route, il fallut installer sur la Ford des roues de wagon de chemin de fer et emprunter la voie ferrée pour parcourir presque 500 milles du trajet. C'était là le premier voyage transcontinental réussi au Canada en automobile.

Aucune compagnie n'a à autant de reprises donné des preuves de sa confiance dans son avenir et dans celui de notre pays que Ford-Canada. Elle avait à peine réussi à survivre lorsque la crise économique de 1907 commença à se faire sentir et à menacer son existence. De nouveau, en 1913, juste avant la première grand guerre, la situation économique devint passablement alarmante. Il en fut de même en 1921 après la période de prospérité qui suivit la guerre et, enfin, il y eut la crise économique des années 1930.

Wallace R. Campbell, président de la compagnie a déclaré, il y a quelques années:

"Il est remarquable que chacune de ces périodes de crise fut pour Ford-Canada une sorte de tremplin et qu'elle en est sortie chaque fois plus vigoureuse pour s'élancer vers de nouveaux horizons. Sous ce rapport, il est impossible de ne pas souligner la confiance dont notre compagnie a toujours fait preuve dans l'avenir de ce pays et l'esprit d'entreprise et de vision des hommes qui ont dirigé ses destinées. C'est précisément en 1907 qu'on préparait les plans du fameux modèle T. En 1913, la compagnie élaborait un programme qui, vu les circonstances, était pour le moins audacieux par son envergure. C'est encore justement au début des années 1920 que Ford-Canada consolida ses affaires sur les marchés extérieurs et fonda ses filiales dans les pays britanniques d'outremer. Au plus fort de la dernière crise économique, la compagnie décida de lancer un nouveau programme d'expansion comportant, pour la construction de nouvelles usines et l'achat de nouvelle machinerie, une dépense de $11,000,000 à être répartie sur une période de cinq années."

C'est encore le même esprit d'entreprise et de confiance en l'avenir qui poussa la compagnie Ford à défier tous les pronostics économiques au début de 1932 et à lancer sur le marché les premiers des fameux moteurs V-8. On trouve dans l'annuaire de 1953 d'une publication américaine, "Ward's Automotive Yearbook" le rappel historique suivant sur ce premier V-8 ":"Il eut sur le marché l'effet d'une bombe. Il avait tout qu'il fallait pour avoir raison de ce que l'on considérait, à cette période de crise, comme une grève de l'acheteur. Au plus creux de la crise économique qui sévissait, la compagnie vendit un million de V-8 en un peu plus de deux ans."

A la fin de 1953, les compagnies Ford avaient fabriqué plus de 14,000,000 de moteurs V-8, chiffre qui dépasse de loin ceux de la production totale de tous les autres manufacturiers.

Mais, c'est depuis la fin de la guerre que Ford-Canada a connu les succès les plus formidables et l'expansion la plus spectaculaire de toute son histoire. C'est au cours de cette période qu'elle a mis sur le marché ses voitures Mercury, Monarch et Meteor et ses camions Mercury afin de pouvoir offrir à sa clientèle un choix complet d'automobiles et de camions. En 1949 elle a, la première, présenté au public des modèles d'automobiles entièrement nouveaux, tellement nouveaux en fait, "qu'il n'y avait plus rien de commun entre ces derniers et les modèles précédents, si ce n'est l'air dont les pneus étaient gonflés". Cette année-là, la production de la compagnie s'éleva au chiffre record de 112,130 véhicules. Un nouveau record vient d'être atteint en 1953 avec 155,626 véhicules.

Aujourd'hui, la compagnie a à son emploi près de 17,000 personnes au Canada et environ 10,000 outremer, en Australie, en Afrique-Sud, en Nouvelle-Zélande et en Malaisie. Le capital investi dans l'entreprise, au Canada seulement, qui représentait une somme de $2,700 par employé en 1919, est maintenant passé à $7,900 par employé en 1953. L'actif total de la compagnie, compte tenu des amortissements, a maintenant une valeur de $164,085,543.

Une nouvelle compagnie, la Ford Tractor and Equipment Sales Company of Canada, Limited, incorporée en 1952, a augmenté ses ventes de tracteurs de 17 pour cent sur l'année précédente.

Une autre éloquente preuve de la confiance de Ford-Canada en son avenir et en celui de notre pays nous est donnée avec le vaste programme d'expansion qu'elle a lancé récemment. La plupart de ces ambitieux projets qui est déjà réalisée ou qui a reçu l'approbation des administrateurs de la compagnie représente une dépense de $90,000,000, et le programme en son entier aura nécessité une immobilisation de plus de $100,000,000.

La préface du rapport annuel s'achève sur une note d'optimisme "Ford-Canada", y peut-on lire, entreprend son second demi-siècle avec une foi et une confiance renouvelées".

Commentaires

Décoration remise au Dr Ls-Ph. Roy

Il y a quelques jours, le Dr Louis-Philippe Roy, rédacteur en chef de "L'Action Catholique", de Québec, recevait la médaille de la reconnaissance et du souvenir de France. Cette décoration lui est accordée par le ministère des Affaires étrangères de France et elle lui fut remise par le consul de France à Québec, M. François de Vial.

Le Dr Roy compte vingt-cinq ans de journalisme. C'est pour reconnaître et souligner ce quart de siècle au service de la pensée française que la France a daigné lui donner ce témoignage de gratitude.

Le rédacteur en chef de "L'Action Catholique" a toujours défendu la cause de notre langue vis-à-vis les attaques et les assauts auxquels elle est en butte dans un pays où sa survivance est un combat quotidien. Il y a là le témoignage d'une défense de la langue française qu'on ne trouve pas partout et qui méritait d'être mise en vedette.

Nos sincères félicitations au Dr Roy et à son journal.

G.-H. D.

La question des prêtres-ouvriers

Depuis quelques mois, toutes sortes de bruits ont couru sur le compte des prêtres-ouvriers en France. Journaux et revues ont publié des articles à leur sujet. L'important toutefois est de savoir quelle est exactement la nature des décisions prises par la hiérarchie catholique dans cette affaire. Pour éclairer ses lecteurs canadiens, l'Institut Social Populaire de Montréal vient de réunir en brochure les documents épiscopaux concernant les prêtres-ouvriers, depuis la déclaration conjointe des cardinaux, le 16 novembre 1953, jusqu'à la déclaration de l'Assemblée des cardinaux et archevêques, le 11 mars 1954, en passant par la lettre de Mgr de Provenchères et celle du cardinal Feltin sur cette épineuse question. La brochure vient de sortir de presses, et elle se vend aux Editions Bellarmin, 8100, boulevard Saint-Laurent Montréal (14), et aux librairies, en particulier à la Librairie Régionale à Chicoutimi.

Groupés en UNESCO miniature

La ville de Cardiff a servi de cadre — du 11 au 13 mars dernier — à une expérience d'éducation intéressante, dont l'initiative revenait à la Commission nationale britannique pour l'Unesco. Vingt-cinq équipes d'étudiants — de deux à quatre membres — représentant autant d'universités et autres établissements d'enseignement supérieur du Royaume-Uni, se sont réunies en une "Conférence générale modèle de l'Unesco". Chaque équipe siégeait à la place d'une délégation gouvernementale, si bien que l'assemblée constituait un échantillonnage des Etats membres de l'Organisation: Royaume-Uni, Etats-Unis, France, Chine, Pakistan, Espagne, Pologne, Corée, Jordanie, Union Sud-Africaine, Brésil, Argentine, etc. (UNESCO)

Les prisons en Roumanie

Selon les informations données par un jeune intellectuel roumain qui vient de s'évader de son pays, abstraction faite des camps de travail forcé, les prisons de la R.P.R. sont surpeuplées. On évalue à 107,000 le nombre de ces détenus, et le jeune réfugié affirme que, d'après diverses données sûres, le chiffre réel serait beaucoup plus élevé. Ces peines de prison, infligées le plus souvent sans jugement et sans motif valable, ont eu pour conséquence d'exaspérer la population et d'entrainer une reorganisation méthodique de la resistance clandestine. Afin de limiter le risque des délations, chaque groupe de résistants ne compte que 3 à 6 membres, qui ne connaissent jamais les noms des membres des autres groupes. I.S.P.

La littérature enfantine

Un "service italien d'information sur la littérature enfantine internationale" a été créé récemment à Florence, au Palazzo Arte della Lana. Il se propose de faire connaitre aux éditeurs italiens et étrangers les meilleurs ouvrages italiens écrits pour la jeunesse et d'établir des contacts étroits avec les experts de la littérature enfantine dans les divers pays. Il s'efforcera, en outre, d'étudier les goûts littéraires des enfants et des adolescents, de favoriser la création de bibliothèques enfantines, de préparer des bibliographies sur la littérature enfantine, d'organiser un service d'examen de manuels, ainsi que des cours, des réunions, et des enquêtes. (UNESCO).

La Bible vous parle

Dieu était avec Joseph en sorte que tout lui réussissait. (Gen. 39, 2) (Comm. de la Solennité de Saint Joseph) (Texte choisi par la Société catholique de la Bible).

EPHEMERIDES

LE PROGRÈS DU SAGUENAY

IL Y A VINGT-CINQ ANS

Le 2 mai 1929

Le "Saguenay", navire des Canada Steamship Lines", sous les ordres du capitaine C.-O. Dodensieck, est arrivé à Chicoutimi, ce matin, à 11 h. 20. C'est le premier navire des "C.S.L." à entrer dans notre port, cette saison.

Le journal rend compte de la soirée dramatique musicale donnée par les élèves de l'Académie Saint-Michel de Jonquière, dans la salle du Collège des Frères de Kénogami, le 30 avril.

MM. Delwaide et Goffin, ont commencé ce matin les travaux préliminaires de construction de l'annexe de l'Hôtel-Dieu Saint-Vallier. Le granit sera pris sur la propriété de M. J.-I. Grenon, à la Rivière-du-Moulin.

"Le Progrès du Saguenay" annonce l'arrivée du premier numéro d'un nouveau journal, "Le Courrier du Lac Saint-Jean", publié à Alma, par Me Euclide Roy, avocat, directeur-gérant.

La Cie d'Autobus et de Taxis 500 annonce qu'elle reprendra le 3mai son service d'autobus entre Chicoutimi et Bagotville, aux mêmes heures que par le passé.

On annonce que le contrat de construction de l'annexe de l'Hôtel-Dieu accordé à M. Thomas Page, comporte une clause d'atelier fermé en faveur des syndicats catholiques.

"Le Progrès du Saguenay" publie une entrevue accordée par M. J.-H. Lortie, gérant de "Dominion Fish & Fruits", au sujet de la culture maraichère et de la culture de la patate, en particulier.

Ça vient tout seul...



"avec la moulée de ponte

ST-LAWRENCE,

je m'amuse à pondre en série."

Vraiment... il y a de quoi, car la "moulée de ponte ST-LAWRENCE" est une alimentation complète et parfaitement équilibrée sous tous les rapports, fournissant tous les éléments nutritifs nécessaires à une ponte intensive et régulière. La "moulée de ponte ST-LAWRENCE" maintient les pondeuses en bonne condition physique et, sans les épuiser, permet une plus grande production d'oeufs.

Quelque soit l'élevage dans lequel vous vous spécialisez, rappelez-vous qu'il y a une moulée ST-LAWRENCE spécialement équilibrée pour chacun des besoins alimentaires de vos animaux. Les moulées ST-LAWRENCE sont votre garantie d'une alimentation vraiment profitable!



"Les essayer, c'est les adopter"

DIVISION:

RATIONS BALANCÉES,

LA CIE ST-LAWRENCE FLOUR MILLS LTÉE,

2110 ouest, rue Notre-Dame, Montréal, P.Q.

Meuniers des farines Régal et Fleur-de-Lis

Votre Horoscope.

Pour consulter votre horoscope lisez le paragraphe qui figure au-dessous du mois dans lequel tombe votre anniversaire de naissance. Si vous êtes né, disons le 1er juillet, alors consultez le paragraphe au-dessous des dates 22 juin au 23 juillet. En même temps vous apprenez sous quel signe du zodiaque vous êtes né. Dans le cas du 1er juillet, c'est le Cancer. Inutile de dire que l'horoscope n'est considéré ici que comme jeu inoffensif, dont les indications n'ont aucune valeur de certitude.

Mercredi, 5 mai

DU 21 MARS AU 20 AVRIL: (LE BELIER): Perspectives confuses, mais sont en faveur: le travail sain et utile, les affaires domestiques, les questions financières. On ne conseille pas de se montrer trop agressif, ou de chercher des faveurs non-méritées. Attention!

DU 21 AVRIL AU 20 MAI: (LE TAUREAU): La position de Vénus exige de se montrer compréhensif dans les questions domestiques et familiales. Par ailleurs, la journée peut être féconde financièrement, à condition d'être sage, prudent, et habile dans l'administration de vos affaires.

DU 21 MAI AU 21 JUIN: (LES GEMEAUX): A éviter à tout prix: les promesses irréfléchies, les gestes précipités, les engagements verbaux ou écrits faits sans étude préalable. Il faut travailler consciencieusement et avec attention. Prenez le temps d'étudier et de mûrir vos projets.

DU 22 JUIN AU 23 JUIL.: (LE CANCER): Les perspectives sont agréables, prometteuses; mais il faut se montrer sagace et éviter les excès de colère. Les positions de la Lune et de Jupiter sont favorables aux questions d'argent et à vos intérêts professionnels.

DU 24 JUIL. AU 22 AOUT: (LE LION): Le Soleil, Mercure et Mars ne seront pas favorables à ceux qui ne prennent pas un soin diligent de leurs obligations et de leur devoir. Le calme, la bonté et la diligence dans l'accomplissement de son devoir donneront de bons résultats.

DU 23 AOUT AU 23 SEPT.: (LA VIERGE): Ne promettez pas ce que vous ne pourrez pas tenir; n'entreprenez pas ce qui est au-dessus de vos forces. La journée réclame des choses raisonnables, de la prévoyance du jugement. Ne vous énervez pas si les choses ne vont pas exactement comme vous le désiriez.

DU 24 SEPT. AU 23 OCT. (LA BALANCE): Mêmes tendances, mêmes avertissements et mêmes avantages que ceux qu'on donne sous le signe de la vierge. Des investissements sûrs, du travail bien fait, des affaires bien menées vous donneront des gains financiers ou autres. Attention aux écrits!

DU 24 OCT. AU 22 NOV.: (LE SCORPION): Les perspectives favorables d'hier s'atténuent, mais la journée sera tout de même propice au travail spécialité, aux affaires bien dirigées et aux transactions financières. Mais ne vous jetez pas à corps perdu dans les promesses et les engagements.

DU 23 NOV. AU 22 DEC. (LE SAGITTAIRE): Certaines indications heureuses se font sentir qui devraient vous valoir de l'avancement, des avantages pécuniaires et peut-être de bons tuyaux. Vous devriez réaliser une bonne journée aujourd'hui. Mais demeurez le maître de vos émotions et soyez consciencieux.

DU 23 DEC. AU 21 JANV.: (LE CAPRICORNS): Jugez sainement raisonnez, ne vous laissez pas emporter par la colère, cela réduirait votre rendement ou cela vous ferait mal juger par ceux qui ne connaissent votre bon caractère. Agissez avec calme et sérénité; vous gagnerez à la fin.

DU 22 JANV. AU 20 FEV.: (LE VERSEAU): Vous êtes à pied d'oeuvre, mais vous êtes sous d'heureuses influences. La journée vous lance un défi, à votre astuce, à votre jugement, à initiative. En suivant ces conseils, vous pouvez réaliser de grandes choses. Ayez confiance!

DU 21 FEV. AU 20 MARS: (LES POISSONS): Neptune, la Lune et Jupiter occupent des positions favorables aujourd'hui et vous donnent de l'avance en vue de réaliser de nouveaux avantages, d'obtenir de l'avancement. Allez de l'avant avec foi, avec honnêteté et avec détermination.

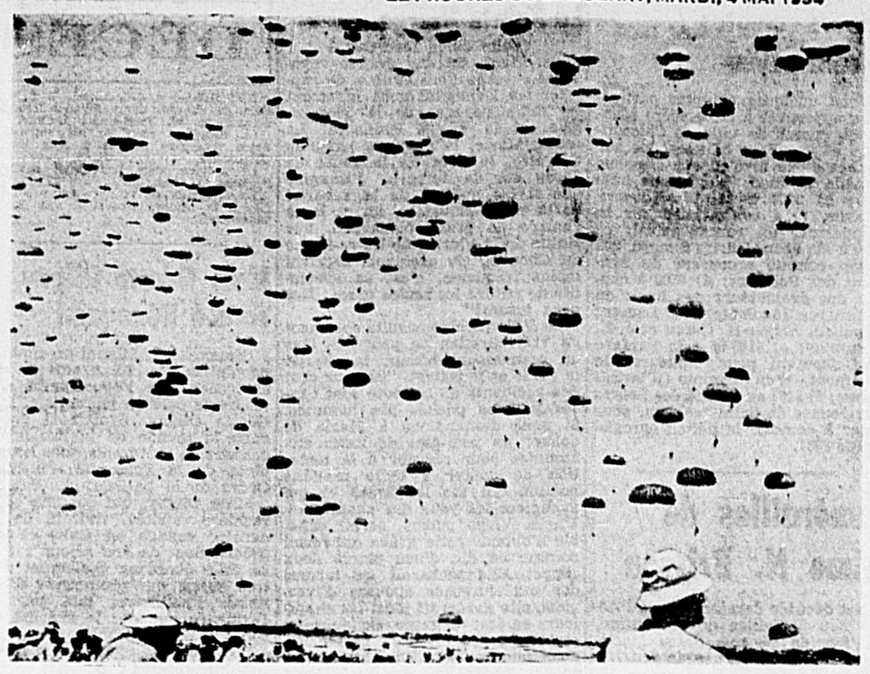
Présages pour ceux qui sont nés le 5 mai: Très intuitif, vous êtes doué de grands talents d'une façon générale. Vous pouvez réussir à condition de développer ces talents que Dieu vous a donnés. N'en abusez pas et surtout ne les gaspillez pas. Vous êtes enjoué, vous avez une personnalité conquérante, vous êtes sincère, vous avez le sens de l'honneur et vous êtes droit. Ne tolérez jamais que le repos vous entraîne à la paresse ou que le goût du bien-vivre ne vous fasse contracter des dettes inutiles et excessives. Améliorez votre habileté mécanique, même si vous gagnez votre vie dans une autre occupation. Vous pouvez créer, inventer, améliorer les inventions des autres.

Les pâtes et papiers surtout ont contribué à mettre en valeur nos ressources hydrauliques.

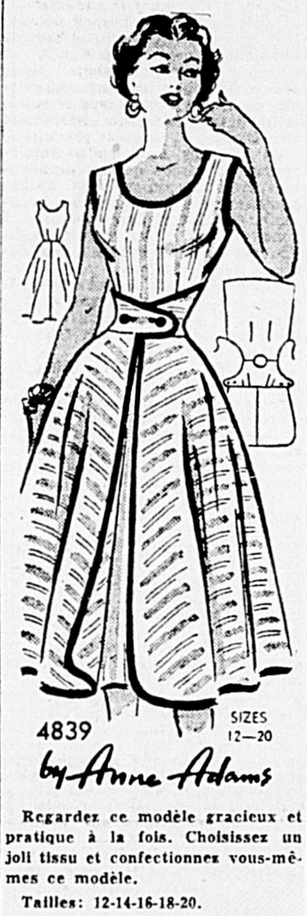
Menu

(PC) —Pensez aux couleurs lorsque vous rédigez le menu d'un repas. Les légumes de teintes riantes tels que les carottes, les betteraves ou les tomates, contrasteront agréablement avec la teinte brunâtre d'un poisson. Un plat appétissant et bien apprêté excite l'appétit et par un mécanisme bien connu met en branle tous les réflexes digestifs de l'estomac. Une table colorée stimulera la faim de tous vos convives.

Le menu d'aujourd'hui est composé de mets aux couleurs pimpantes qui plairont spécialement aux jeunes membres de la famille. Voici le boeuf en crème présenté sur pommes de terre en purée, les pois vert pré au beurre et la salade de fruits assaisonnée d'une garniture faite de mayonnaise mêlée à de la crème fouettée légèrement sucré. Pour dessert, une Jello de brillante couleur décorée d'un brin de cresson. Bon appétit, Messieurs, Dames.



CHAMPIGNONS QUI FLEURISSENT AU FIRMAMENT — Des parachutistes de la 82ième division aéroportée des Etats-Unis, cachent presque le ciel ici, dans un exercice en masse, à Fort-Bragg, Caroline du Nord. Environ 9,000 soldats participèrent à cet exercice, dit "Flashburn". Le général Matthew-B. Ridgway, chef de l'état-major, qui commandait la 82ième division au cours de la seconde Grande Guerre, assistait à ce saut en masse. 13 hommes y subirent des blessures légères; tandis qu'un seul fut sérieusement blessé. (Cliché de la P.C.)



Regardez ce modèle gracieux et pratique à la fois. Choisissez un joli tissu et confectionnez vous-mêmes ce modèle.

Tailles: 12-14-16-18-20.

Envoyez 35c, en argent, pas de timbres-poste, le no. du patron, la taille, le tout à l'adresse suivante: Le Progrès du Saguenay, 316 ave Labrecque, Chicoutimi.

Le Congrès des Instituteurs

En marge des travaux et des délibérations

Il ressort des déclarations faites aux séances que partout dans la province, un travail intense s'effectue pour l'amélioration ou la reconnaissance de la profession. Quelques syndicats ont obtenu de belles réalisations, d'autres rencontrent des difficultés, quelques-uns en sont encore au stage de formation. Certaines commissions scolaires rurales et urbaines tardent à comprendre que le syndicat travaille en définitive à leur avantage. Une profession bien organisée et équitablement reconnu est en mesure de rendre de meilleurs services. Beaucoup de commissions scolaires sont très satisfaites et très heureuses actuellement de pouvoir compter sur un syndicat pour les aider à régler des problèmes de personnel. On commence à comprendre qu'un syndicat n'est pas un organisme de trêve armée mais bien un instrument d'entente vraiment cordiale. Malheureusement, il existe encore en fait des cas navrants; telle commission scolaire rurale qui s'est payé le luxe d'une magnifique salle de spectacle a laissé pendant huit mois son personnel enseignant sans paiement; telle autre commission scolaire urbaine, et pas des moindres, fait signer depuis trois ans, des contrats en blanc à son personnel pour ensuite attendre à la fin de l'année pour annoncer à ses professeurs le montant des salaires qu'elle entende leur donner. Tout cela en violation de l'article 227 du code scolaire. Le Congrès tient à protester contre de telles injustices et en guise de protestation, étudie sérieusement un projet de démission générale à l'expiration de l'année scolaire.

Pour le moment, ce qui importe, c'est la signature prochaine de conventions collectives de plus en plus nombreuses. La Fédération des Commissions Scolaires rurales du diocèse vient de donner sur ce sujet des preuves évidentes de bienveillance et de compréhension. Nos commissions scolaires rurales sont en train de damer le pion à bien des organismes urbains. En vue des prochaines délibérations avec la Fédération des Commissions Scolaires urbaines, il est convenu qu'on insistera pour inclure dans la convention un règlement complet touchant tous les membres de la profession en tenant compte de leurs diplômes, du degré enseigné et de la responsabilité de chacun. Le budget déficitaire d'une commission scolaire, selon M. Frs-Albert Angers et d'après les jugements de plusieurs commissions d'arbitrage n'est pas en principe considéré comme une incapacité de payer.

PROJETS A L'ETUDE

On convient d'étudier les moyens d'en arriver le plus tôt possible à une organisation adéquate et définitive de la profession. Il faut aussi concerter tous les efforts pour chercher à établir le plus tôt possible le salaire du personnel enseignant sur une base scientifique et juste pour tous: employeurs et employés.

D'autres projets sont aussi mis à l'étude: coopératives d'assurance-vie, d'assurance-santé, rencontres plus fréquentes avec les commissions scolaires, visites mutuelles entre membres de la profession, etc.

VOEUX ET RESOLUTIONS

Envoi personnel et collectif de protestation à M. Abbott sur le sujet de la déduction de l'impôt provincial.

Abolition de l'impôt pour les éducateurs étant donné qu'ils paient déjà de leur personne à la nation.

Accélération des pourparlers en vue de la signature de conventions collectives. Remise immédiate de l'argent versé au fonds de pension à tout titulaire qui quitte l'enseignement. Etude d'un projet d'assurance-santé, coopérative ou mutuelle. Propagande intense et recrutement de nouveaux membres pour les syndicats. Contacts plus fréquents entre éducateurs et commissaires.

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Arvida veut élargir ses cadres

La Société Saint-Jean-Baptiste d'Arvida a entrepris depuis le 3 mai prochain, une campagne de recrutement visant à élargir les cadres de cette société, ici à Arvida. Cette campagne se terminera le 31 mai prochain.

La Société, encouragée déjà par un nombre assez considérable d'adhésions a cru le moment venu de lancer cette campagne dont le but est d'établir la Société sur des bases plus solides et de faire participer ses membres à son Cercle des Philantrapes, dont nous voulons dire ici quelques mots.

Le Cercle des Philanthropes est un cercle d'entr'aide mortuaire que la Société met à la disposition de ses membres, et qui connait dans plusieurs régions, nommément Sherbrooke, Trois-Rivières, Nicolet, les Laurentides, et d'autres, des succès remarquables. La Société Saint-Jean-Baptiste, soucieuse d'assurer la solidarité des membres de ses différentes locales, veut propager le mouvement dans notre milieu, en intensifiant le recrutement, pour nous permettre de réaliser ce que d'autres ont réussi à accomplir en mettant leurs efforts en commun.

La Société est heureuse d'avoir comme présidents conjoints de cette campagne M. et Mme J.-H. Lucien Monette, bien connus à Arvida, et qui mettront tout en oeuvre pour atteindre l'objectif que la Société s'est fixé. Nul doute que les solliciteurs qui passeront dans chaque foyer d'ici peu pour requérir votre appui et vous expliquer les modalités du Cercle des Philanthropes, recevront un accueil sympathique et que votre encouragement leur vaudra le succès.

Pour l'information du public, nous donnons ci-après la liste des solliciteurs que ce sont adjoints Monsieur et Madame Monette pour la durée de la campagne. Les citoyens d'Arvida peuvent compter sur leur entière collaboration.

Présidents du recrutement: M. et Mme J.-H.-Lucien Monette, 124, Régina, Tél.: 8-5363; Solliciteurs: M. Wilfrid Chainey, 141, Régina, tél.: 8-5543; M. François Prémont, 558, Neilson, tél.: 8-5183; M. C.-A. Carrier, 601, School, tél.: 8-3205; M. René Rioux, 103, Burma, tél.: 8-3423; M. Roger Desgagnés, 137, Régina, tél.: 8-3770; M. Roland Lemelin, 329, Gilbert, tél.: 8-3554; M. Léo Tremblay, 836, Moisson, tél.: 8-5318.

D'autres solliciteurs seront ajoutés à cette liste. Vous en serez informés dès que la chose sera faite.

Saviez-vous?...

Les petits enfants qui apprennent à manger n'ont guère de respect pour les morceaux de vaisselle. Aussi, les mamans qui veulent conserver leur jolie porcelaine choisiront-elles pour bébé de la vaisselle de polythène flexible. De petits bols en polythène, pas trop profonds et mesurant six pouces de diamètre ont été conçus spécialement pour les petits enfants plus occupés à manier la cuiller qu'à se soucier des bonnes manières. Ce plastique est inodore, insipide, non toxique. Et il est offert en jolies couleurs pastelles.



Amusez-vous tout en travaillant. Que pensez-vous de ce joli motif que vous broderez sur le même modèle que vous voyez là?

Envoyez 25c en argent, pas de timbres-poste, le no. du patron, la taille à l'adresse suivante: Le Progrès du Saguenay, 316 ave Labrecque, Chicoutimi.

Tailles: 14 1-2; 16 1-2; 18 1-2; 20 1-2; 22 1-2; 24 1-2.

Si vous désirez recevoir votre catalogue de broderie Alice Brooks 1954, envoyez 25c dès maintenant.

Carnet Social

Le jour de Pâques, un groupe de parents et d'amis, se réunissaient à la demeure de M. et Mme Adrien Gagnon de St-Jean-Eudes, pour célébrer leurs Noces d'Argent. Dans l'après-midi, vers quatre heures, les Jubilaires se rendirent à l'église, accompagnés de leurs pères respectifs, M. le Curé Joseph Lavoie présidait à cette cérémonie. Une bague souvenir fut bénite à cette occasion pour marquer cet heureux événement. Ils renouvelèrent leurs promesses de fidélité conjugale et reçurent une bénédiction toute spéciale de leur pasteur. Il y eut chant de circonstance par Mme Louis Bédard et Mme Stanislas Gagnon à l'orgue.

De retour à la maison, un souper très intime fut servi avec comme invité d'honneur M. le curé de la paroisse.

Pour la soirée, une centaine d'invités envahirent la vaste demeure des jubilaires. Vers neuf heures on présenta un magnifique cadeau, qui consistait en un superbe set à thé en argent, d'une grande valeur, gracieuseté de tous les invités, et présenté par leur fils Robert. La petite Candide Giroux vient ensuite offrir une corbeille contenant vingt-cinq jolies roses rouges. Une adresse très touchante, remplie de bons souhaits et voeux de bonheur composée par Mme Louis-Georges Giroux, fut lue par Céline Gagnon.

M. le curé prit ensuite la parole pour féliciter M. et Mme Gagnon et leur offrir ses meilleurs voeux de longue vie et de persévérance dans leurs devoirs à accomplir. Il se dit heureux de les avoir comme paroissiens, et souhaita qu'il demeurent longtemps à St-Jean-Eudes. Il souligna les qualités des jubilaires comme étant des citoyens honnêtes et dévoués aux oeuvres paroissiales.

M. Gagnon remercia M. le curé de ses bonnes paroles ainsi que tous les invités, qui avaient bien voulu se joindre à eux, pour leur témoigner ce bel hommage d'estime et d'affection. Il félicita son épouse de l'avoir si bien secondé dans toutes ses tâches et se dit bien disposé à continuer le chemin de la vie à deux en accomplissant ses devoirs au meilleur de sa connaissance.

Mme Gagnon prit ensuite la parole, pour souhaiter à tous la bienvenue. Elle se dit très touchée et même confuse de l'attention qu'on les entouraient à l'occasion de leurs Noces d'Argent. Elle remercia M. le curé d'avoir bien voulu se joindre à eux pour réhausser la fête, et de les avoir bénis dans l'après-midi. Elle remercia les invités tout particulièrement qui avaient contribué à une généreuse souscription pour leur offrir ce magnifique cadeau. Un grand merci fut adressé aux organisateurs M. et Mme Louis-Georges Giroux et Mlle Mariette Tremblay qui avaient préparé cette belle fête.

Un succulent réveillon fut servi à minuit, et on continua à s'amuser ferme jusqu'à une heure avancée de la nuit. On se sépara en emportant un bon souvenir de cette agréable soirée familiale.

Parmi les invités on remarquait: M. et Mme Pierre Tremblay, Mlle Gagnon, père M. et Mme Ernest Lavoie, M. et Mme J.-Odina Gagnon, Mlle Clary Gagnon, M.Alain Gagnon, Mlle Gita Gagnon, M.J.-Yve Bussière, M. Mme J.-P. Gravel, M. et Mme Arthur Villeneuve, M. et Mme Adrien Tremblay, Laval et Ginette Tremblay, M. et Mme Thomas St-Gelais, Mlle Hugette Harvey, M. Yvon St-Gelais, M. et Mme Robert St-Gelais, M. et Mme Edgar Laberge, Mlle Lucille et Thérèse Laberge, M. et Mme Marcel Tremblay, M. et Mme Yvan Laberge, M. et Mme Roland Laberge, M. et Mme Thomas Rainville, M. et Mme O. Laberge, M. Armand Gagnon, M. Adrien Laberge, M. et Mme Stanislas Gagnon, fils; Mlle Gertrude Gagnon, M. et Mme Louis Bédard, M. et Mme Charles Tremblay, Mlle Claudette Tremblay, M. et Mme Emilien Bonneau, M. et Mme Cyrille Emond, Mlle Violette Gravel Emond, M. et Mme Rosaire Gagnon, M. et Mme Emile Gagnon, Mlle Fleurette et Florian Gagnon, M. et Mme Jean-Charles Blackburn.

M. Guy Gagnon et Mlle Aida St-Pierre conduisaient la soirée.

Plusieurs invités avaient aussi contribué à la fête en envoyant leur souscription, mais n'avaient pu venir. Ce sont: M. et Mme David Tremblay, M. et Mme Daniel Gagnon, M. et Mme Clément Villeneuve, M. et Mme Albert Gagnon, M. et Mme Fernand Simard, M. et Mme Jean-Paul Claveau, M. et Mme Camille Villeneuve.

A tous, M. et Mme Adrien Gagnon adressent un cordial merci.

Votre beauté

(PC — Votre conseil de beauté traitera aujourd'hui de *Bijoux* Et comme vous ne l'ignorez point, les bijoux peuvent infiniment mettre en relief les traits de votre visage. A vous de savoir ce qui vous convient dans le vaste assortiment que chaque magasin met à votre disposition. Un cou peu long, qu'il soit mince ou pleinement modelé, sera toujours mis en valeur par un long collier dont vous pourrez l'encercler de mille façons, au gré de otre fantaisie. Un très long cou sera au contraire plus à son avantage si vous l'entourez étroitement d'un collier du type "choker". Et une suggestion: Mesdames: choisissez un bijou dont la teinte puisse s'harmoniser avec vos yeux, vos cheveux ou votre teint. Vous verrez comme ceux ci attiront ainsi discrètement l'attention d'un prince Charmant.

Ayons la sainte crainte de tout ce qui est poison

Il est souvent nécessaire de garder des liquides ou poudres empoisonnés à la maison, mais la prudence la plus élémentaire exige qu'on ne les laisse pas à la portée des enfants. Dans les chambres de bains, il faut garder les remèdes dangereux ou autres poisons dans les pharmacies placées au mur pour cet usage A la cuisine, qu'on ne laisse pas à la traine les substances dont on se sert pour le nettoyage. Un enfant peut survenir à tout moment et croire, dans son ignorance du danger, qu'il s'agit de quelque breuvage sucré et en avaler. Même précaution à prendre dans les hangars ou placards où souvent, au milieu de vieilles bouteilles vides, on en laisse une à moitié remplie d'une substance empoisonnée qu'un enfant peut prendre. La Ligue de Sécurité de la province de Québec rappelle que plusieurs accidents malheureux sont arrivés dans les foyers dans le passé et, qu'avec un peu d'ordre, on peut les éviter. Le motto à la maison: CHAQUE CHOSE A SA PLACE ET UNE PLACE POUR CHAQUE CHOSE.

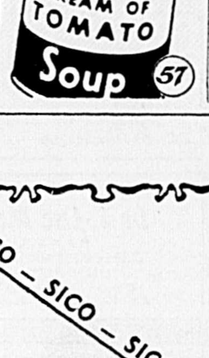
Sept nouveaux baptisés au S.-C.

Du 24 au 30 avril, **sept nouveaux-nés** ont été baptisés à l'église du Sacré-Coeur de Chicoutimi, augmentant d'autant d'individus la population de cette paroisse.

Ce sont: le **24**, **Joseph-Paul-Marie**, fils de Reynald **Girard** et de Jeannine Simard; le **25**, Joseph-Alain-Marie, fils d'**Adrien** Lapointe et de Laurette **Lapointe**; Marie-Blanche-Jacinthe, fille de **Robert** Lemieux et de **Gabrielle Tremblay**; Marie-Mariette-Christiane, fille de Rosaire Gagnon et de Pierrette Saint-Gelais; le **27**: Marie-Thérèse-Sylvie, fille de **Gérard** Linteau et de Thérèse Fortin; le **28**, Joseph-Gérard-Pierre, fils de Gérard Paradis et de Lorraine Robert; Marie-Carmen-Martine, fille de René-Guy Villeneuve et de Colette Turcotte.

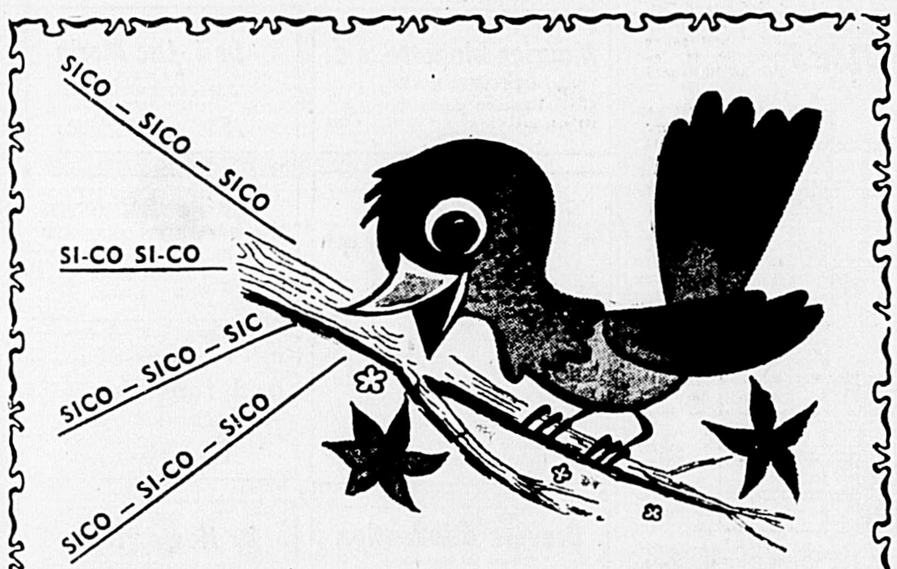
Heinz y met la CRÈME —vous n'ajoutez que de l'EAU

ÉPARGNEZ LE LAIT





Consultez un agent de voyage ou AIR FRANCE, Immeuble de l'Aviation Internationale, rue Dorchester ouest, Montréal. UN. 6-8344



RIVALISONS AVEC LA NATURE...

en employant les peintures SICO

SICOPUR EST **"IMMUNISÉE"** pour résister aux moisissures



Augmentez la valeur de votre maison en lui donnant une couche de la fameuse peinture Sicopur pour l'extérieur. En plus d'embellir, Sicopur forme une cuirasse étanche qui se cramponne aux surfaces, assurant une protection de tout repos.



PEINTURONS



EMBELLISSONS



NETTOYONS

PEINTURE SICO QUEBEC

Hémoglobine Deschiens*

TONIQUE DU Printemps

purifie le sang



Riche en éléments sources de vie, rend la vie au tissu sanguin et combat l'anémie, la faiblesse, le surmenage. Employée avec succès depuis plus de 50 ans au Canada et à l'étranger.

Également recommandé contre la furonculose due à l'appauvrissement ou à l'intoxication du sang.

PUISSANT TONIQUE FERRUGINEUX

En vente chez votre pharmacien

Pour un résultat sûr servez-vous des annonces classées

TARIFS
DES PETITES ANNONCES
LE PROGRES DU SAGUENAY

Minimum par insertion (17 mots) 80c; pour tout mot additionnel .03c.

Avis de décès, de funérailles, de messes de naissances, de services anniversaires, de remerciements, etc.: $1.00 par insertion selon la formule ordinaire.

Le texte des petites annonces classées doit parvenir à nos bureaux au plus tard à 4.30 hres la veille de la publication.

(3) Propriétés à vendre

Maison à vendre à Notre-Dame-du-Saguenay, (directement du propriétaire) 8 appartements plus chambre de bain. S'adresser le soir entre 7 et 8 heures à tél.: 4-4069.

(8) Occasions d'affaires

Restaurant à vendre avec ameublement. Situé coin Taschereau et Ste-Famille à Kénogami. S'adresser à Ferland Battery Service, Coin Laval et Ste-Famille Kénogami.

(9) Poules-poussins

BRAY vous offre des poulets pour livraison immédiate, poulettes croisées. Aussi des poulettes lancées. Si vous désirez une production rapide et abondante de poulets, achetez des maintenant. Demandez-nous la liste complète. Livraison rapide. Faites votre choix de races et croisés. Agents: Henri Plourde, St-Prime; Rosaire Simard, Chambord; Wilfrid Tremblay, St-Joseph d'Alma.

(12) Hommes demandés

Jeune homme demandé de 20 à 35 ans, pour position sérieuse. Bon revenu; neuvième année requise. S'adresser à 213 rue Riverin Chicoutimi, mercredi 5 mai à 2 heures P.M. précises.

De la forêt découle le tiers de toutes les exportations du Canada.

A VENDRE

Commerce de restaurant et épicerie. Bien situé, à Bagotville. Chiffre d'affaire intéressant. Prix d'aubaine. Pour renseignement téléphoner 833 Port-Alfred.

(24) A vendre divers

Chaloupe Peterborough avec moteur et accessoires. Prix spécial. S'adresser à 27 ouest, rue Price Chicoutimi. Tél.: 4-3422

Forme à louer et malaxeur à ciment, banc de scie, 220 volts, pour bois de poêle. S'adresser à Louis Tremblay (contracteur) 488 Ste-Thérèse, Chicoutimi. Tél.: 4-8960.

POUR ECONOMISER

Avant de vous construire demandez les soumissions de MARCEL SIMARD, entrepreneur général, 519 5e Avenue, Port-Alfred. Téléphone 465-J.

(51) Divers

A VENDRE. — Un tapis de salon, couleur rouge-vin, grandeur: 10" x 10½, en très bonne condition. S'adresser à 45, Smith ouest, tél.: 4-3148, Chicoutimi.

Table de billard 4 x 8 à vendre. S'adresser à Gustave Dufour Grande-Baie.

Trailer à vendre pour auto, chaussée en 600-16. C'est une boîte de pick-up Ford en acier. S'adresser à Joseph Cantin 263 Davy, Arvida, tél.: 8-6311.

A vendre cause de départ, cuisinière, bois et charbon. Poêle électrique 3 feux et four avec thermostat, le tout en très bon état. S'adresser Auguste Jurgan 8 rue des Oblats, tél.: 4-4039 Coopérative du Sacré-Coeur, Chicoutimi.

Pas responsable

Je ne me tiens pas responsable des dettes contractées par ma femme.

(signé) Jos Canuel
1024 Chemin St-Paul
Chicoutimi.

L'Industrie des pâtes et papiers consacre plus à la lutte contre le feu que les provinces.

Décès de Mme Z. Bouchard

Nous apprenons avec regret le décès de dame Elédia, épouse de M. Zoël Bouchard, décédée à Bagotville, le 1er mai à l'âge de 75 ans.

La dépouille mortelle est exposée chez son fils M. Alfredise Bouchard, 15 rue St-Jean,Bagotville.

Le service aura lieu mardi matin à 10 heures en l'église St-Marc de Bagotville, et l'inhumation se fera au cimetière St-Alphonse.

Mme Bouchard était la mère de la Révérende Soeur St-Rémi du Bon-Conseil.

La direction des funérailles a été confiée à la maison funéraire Eugène Aubin de Chicoutimi.

A la famille éprouvée, notre journal offre ses sincères cympathies.

Décès de Mme P.-H. Dufour

C'est avec regret que nous apprenons la mort de dame Elianne Tremblay, épouse de M. Paul-Henri Dufour décédée à Chicoutimi le 4 mai, à l'âge de 32 ans. La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

Le service sera chanté jeudi matin en l'église du Christ-Roi.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

Notre journal se joint aux parents et amis pour offrir à la famille éprouvée ses sincères condoléances.

Divers comptes seront payés

Voici quelques comptes particuliers approuvés à la dernière séance du conseil de ville de Chicoutimi: a) $9,317.09, balance due sur l'achat d'une niveleuse à Mussens Canada Limited (billet sans intérêt); b) $200 à M. Chs-Edouard Chayer, re.: consultation sur la compétence du gérant actuel; c) $200 à Me Jean-Charles Simard, qui a agi comme procureur du Syndicat des Policiers; d) $500 à chacun des évaluateurs des fonds de commerce (acompte), M. Laurent Beaulieu, Arthur-H. Caron et J.-E. Tremblay; e) $103.95 à la Fanfare de Chicoutimi, pour rembourser le paiement d'un compte d'instruments; f) $100 au comité des Loisirs des Jeunes de Saint-Joachim, pour aider à combler le déficit enregistré de $331.

Funérailles de Mme N. Brisson

Est décédée dernièrement à l'Hôtel-Dieu St-Vallier de Chicoutimi, à l'âge de 65 ans, dame Marie-Louise Martel, épouse de feu Napoléon Brisson de St-Fulgence.

Le service fut chanté par M. l'abbé Hormisdas Coudé, curé de St-Fulgence. Elle laisse dans le deuil ses filles: Mme Julien-Arthur Girard (Cécile), Mme Ulysse Bolduc (Jeannette) et Mme Gaspard Tremblay (Paulette); un fils, M. Lorenzo Brisson de St-Fulgence et sa belle-fille Lézianne.

Nos condoléances à la famille éprouvée.

La Sainte Vierge...

(Suite de la 1ère page)

mins. Marie fut une grande voyageuse... (et le Père Dragon de rappeler les Evangiles nous montrant les mille voyages de la Vierge). Elle est la Vierge Prudente! La route, Marie, la montera jusqu'au Calvaire, le bout de la route de Jésus sur la terre!... J'imagine que si les apôtres de la sécurité de la route élevaient, ici et là, à l'entrée du grand boulevard, une statue de la Vierge, de Notre-Dame du Chemin, les accidents seraient moins fréquents, c'est sa spécialité de rendre les routes sûres: Iter para tutum!"

Le Père montre ensuite comment un vrai chrétien ne peut pas être un mauvais chauffeur, la charité le guide et le retient. "90 pour cent des accidents de la route sont causés par les péchés des hommes. Si nous demandions à Marie de donner un peu plus de force aux hommes pour résister à la tentation de goûter à cette maudite boisson qui tue les âmes et qui aveuglent les yeux des chauffeurs, Marie, Virgo potens, serait capable d'obtenir cette grâce qui ferait comme on dit, d'une pierre deux coups! Elle sècherait les larmes des malheureuses épouses d'ivrognes, elle garderait ainsi les chauffeurs en état de grâce. Conduire en état de grâce est bien plus chanceux que conduire en état d'ivresse! O Marie, formez d'excellents chrétiens opur que nous n'ayons sur nos routes que d'excellents chrétiens pour que nous n'ayons lors, tranquilles, sur les routes dangereuses de la terre, en cheminant, sûrement sur la route étroite qui mène au Ciel!"

Traité d'illégale...

(Suite de la 1ère page)

Le Maire veut se retirer pour donner encore une fois, sa place au pro-maire, mais l'échevin Rioux s'oppose: "Un pro-maire doit siéger seulement en l'absence du maire, or vous n'êtes pas absent". On passe donc au vote pour annuler la résolution préalablement. Les échevins Rioux, Tremblay, Ostigny votent pour l'annulation tandis que les échevins Marquis et Thibeault votent contre. Disons pour votre information que l'échevin Bourgon était absent à cette assemblée. La proposition de la centralisation est ensuite lue par le secrétaire et se résume ainsi:

1. Une seule épicerie et tenue par la ville vendrait de la bière;
2. Un permis de licence A serait accordé aux hôteliers.
3. Cette proposition devra être acceptée dans un référendum par les contribuables.

Comme on est pour passer aux votes pour l'acceptation de cette proposition, Son Honneur le Maire encore une fois veut se retirer. "Vous n'avez pas le droit, de dire l'échevin Rioux. Même qu'on n'a pas le droit de voter contre cette proposition, car voilà deux ans que les contribuables demandent un referendum et nous sommes obligés de leur donner. Vous le savez d'ailleurs M. le Maire, vous avez coutume d'être bon auprès de l'aviseur légal, vous vous informerez".

Puis on passe aux votes, M. Ostigny, Rioux et Tremblay sont pour. M. Thibault se dit contre la centralisation, car "ce que des contribuables ont demandé, dit-il, c'est la vente de la bière dans les épiceries et non la centralisation". M. Marquis se prononce contre aussi, car il est contre toute vente de boisson. En voulant répondre à M. Rioux qui a dit qu'on n'a pas droit de voter contre: "Je veux que l'aviseur légal me donne un texte de loi fédérale, provinciale ou municipale qui oblige un échevin à donner son vote contre son idée".

Cette proposition de centralisation fut donc acceptée sous division par 3 votes contre 2. La date sera fixée lors de la prochaine séance du conseil qui aura lieu vendredi après-midi à 4 heures.

Mme Odette Oligny sera à Kénogami

Dimanche, le 16 mai prochain, la population de Kénogami et des environs aura l'opportunité d'entendre la célèbre journaliste, Mme Odette Oligny, également connue dans le monde de la radio. Elle donnera sa conférence sous les auspices de la Fraternité du Tiers-Ordre de la paroisse Ste-Famille.

Mme Oligny, qui est une conférencière réputée, traitera de son dernier voyage en Italie et plus précisément de son séjour à Assise. Elle abordera également d'autres sujets qui promettent d'intéresser l'auditoire; tant par son éloquence que par le charme que nous lui connaissons.

Cette soirée aura lieu dans la salle des concerts de l'hôtel de ville de Kénogami. C'est pour 8 heures et tout le public y est invité.

M. St-Laurent ne voit...

(suite de la 3e page)

fait qu'une entente est impossible en raison des positions de son actuel gouvernement à l'égard de l'autonomie provinciale.

Il n'y a, par contre, aucune raison pour que les autres provinces entament des pourparlers relatifs à un problèmes strictement québécois.

Le premier ministre a ensuite exprimé l'opinion que les neuf autres provinces du pays ont ratifié l'entente en toute bonne foi. L'entente, qui doit expirer en 1957, n'a donc aucune raison d'être modifiée sur le simple fait d'une décision québécoise:

"Je crois quant à moi que l'entente doit être maintenue jusqu'à expiration, à moins qu'un changement ne soit accepté par tous les participants."

D'ailleurs, a ajouté le chef du gouvernement, ce n'est pas la première fois que des divergences d'opinions surgissent dans les relations fédérales-provinciales et il est impossible d'adopter un traitement préférentiel à l'égard d'une province en particulier.

Par deux fois déjà, le gouvernement fédéral a essayé de mettre au point un accord sur ces problèmes, a poursuivi M. Saint-Laurent, en 1945 et en 1950. La conférence fédérale-provinciale de 1950 a été suspendue jusqu'à ce qu'un accord soit mis au point sur les problèmes de la taxation.

Selon toute vraisemblance, a remarqué le premier ministre, cet accord n'a pas été réalisé.

De son côté, le député progressiste-conservateur de Dorchester, M. Robert Perron, (qui prononçait son premier discours à la Chambre des Communes), a déclaré que la province de Québec désire percevoir elle-même ses impôts. Il ne saurait être question, pour elle, de charité ou de subventions émanant du gouvernement fédéral.

La question des contributions provinciales ne soulève des dissensions qu'à Ottawa, a poursuivi M. Perron qui a affirmé que "tout le monde était d'accord là dessus dans la province de Québec. Le député a déclaré d'autre part, que les affirmations du gouvernement fédéral, selon lesquelles lui-même et les gouvernements provinciaux auraient un droit égal sur les contributions directes, ne correspond nullement à l'esprit de la constitution.

DÉCÈS

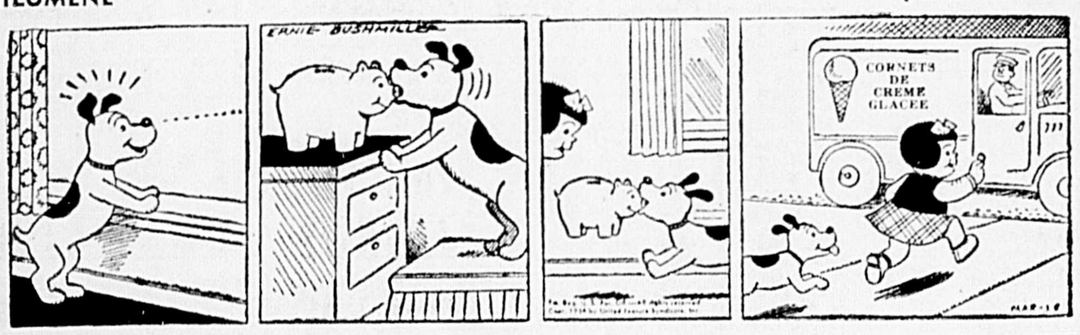
DUFOUR:— A Chicoutimi, le 4 mai, à l'âge de 32 ans, dame Elianne Tremblay, épouse de M. Paul-Henri Dufour.

La dépouille mortelle est exposée au Salon funéraire Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

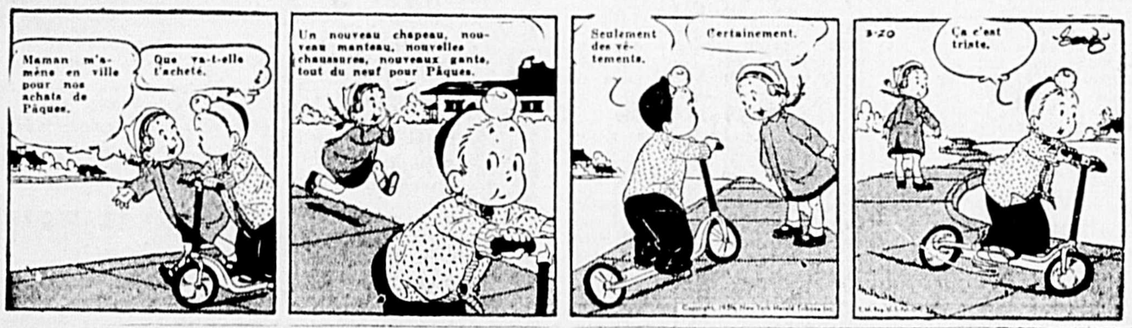
Le service aura lieu jeudi matin en l'église du Christ-Roi.

La direction des funérailles a été confiée à la maison Gravel & Fils Enr. de Chicoutimi.

PHILOMENE — par Ernie Bushmiller



LOUISE et LOUIS — par Seeg



MARISE DUCLAUS et sa famille — par McEvoy et Striebel



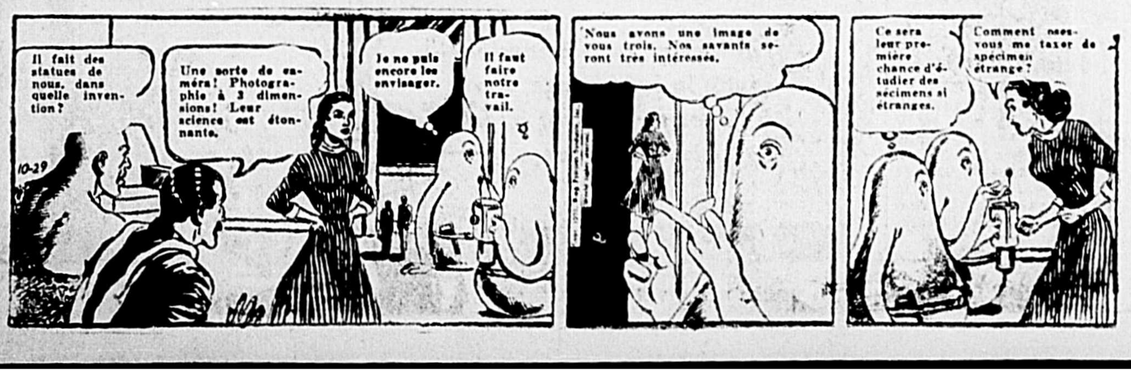
LE SURHOMME — par William Ritt et Clarence Gary



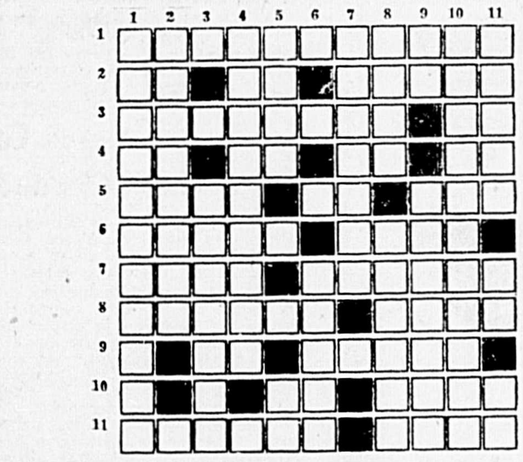
FANTOME — par Wayne Boring



MANDRAKE, LE MAGICIEN — par Lee Falk et Ray Moire



Mots croisés



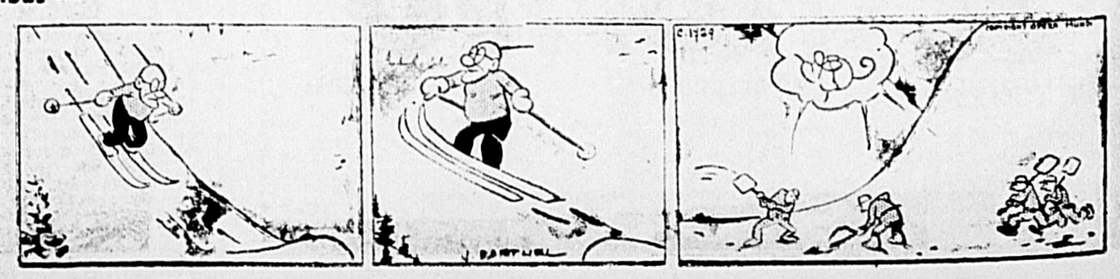
HORIZONTALEMENT
1 — Ferrures du gouvernail.
2 — Conjugaison — Du verbe mouvoir — Action de ruer.
3 — Tombe formée d'une éminence de terre — Conjugaison.
4 — Préfixe — Ile de l'Atlantique — Carte à jouer—Note de la gamme.
5 — Ville de première importance — Pronom indéfini — Mot arabe signifiant source.
6 — Qui est en usage — Conjonction.
7 — Toute matière pesante dont on charge le fond d'un navire — De la Perse.
8 — Genre d'oléacées, à fleurs blanches odorantes — Partie supérieure du corps humain.
9 — Deux consonnes — Groupe d'îles de la Polynésie.
10 — Lettre grecque — Tête de rocher.
11 — Stimulant, moyen d'excitation — Plante purgative.

VERTICALEMENT
1 — Culture de la vigne.
2 — Prendre un ton ironique.
3 — Se dit du poil d'un cheval parsemé de taches noires.
4 — Genre d'oiseaux échassiers de l'Afrique tropicale.
5 — Gros nuage épais—Lettre grecque.
6 — Petit pied.
7 — Une des îles britanniques.
8 — Possédées — Genre d'urticacées.
9 — Nom du soleil, chez les Egyptiens — Réchaud muni d'une petite anse.
10 — Action d'édifier.
11 — Sorte de peigne — Négation — Démonstratif.

Solution du problème d'hier

P	H	A	N	E	R	O	G	A	M	E	
O	O	L	I	T	H	E	■	R	A	T	
N	U	■	■	A	O	U	T	A	G	E	
D	R	O	I	T	■	F	A	■	N	■	
E	D	I	T	■	A	R	I	C	I	E	
R	A	S	E	■	G	I	R	A	F	E	
A	G	E	■	E	N	E	E	■	I	■	
T	E	L	■	T	E	R	■	■	Q	■	
I	■	E	T	A	L	■	E	M	U	E	
O	S	T	■	T	E	R	R	I	E	R	
N	A	S	E	■	T	A	S	■	S	E	

Nimbus — Par J. Darthel



Cartes Professionnelles

GAUTHIER & TREMBLAY, C. A.
COMPTABLES AGREES — CHARTERED ACCOUNTANTS
ANTOINE GAUTHIER, B.A., L.S.C., C.A., CHARLES TREMBLAY, L.S.S., C.A.
GASTON TREMBLAY, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A. Syndics
34 EST, RUE RACINE — Tél.: 4-7709 — CHICOUTIMI P.Q. — EDIFICE LAGACE

Boulanger, Fortier & Rondeau, c. a.
Maurice Boulanger, B.A., C.A. — Guy Fortier, B.A., L.S.C., C.A.
Réal Rondeau, B.A., C.A., — Paul-R. Thivierge, C.A.
Marcel Michaud, C.A. — Charles Fournier, C.A.
Alexandre Lahaye, C.A.
71, RUE ST-PIERRE — QUEBEC — TEL.: 2-4079

J.-L. DELISLE, I.M. M.A.S.M.E. M.E.I.C. B.Sc. A.
M. L. LAQUERRE, I.S. B. Sc. A. M.E.I.C.
DELISLE & LAQUERRE
INGENIEURS CIVILS
Spécialités: Béton armé — Charpente métallique — Aqueducs et égoûts
Développement hydro-électrique — Pont et route — Expertise en mécanique et électricité.
265 Racine Est (Edifice Tremblay) Tél.: 4-4101 Chicoutimi, P. Q.

PAUL NADEAU
ARPENTEUR-GEOMETRE — INGENIEUR FORESTIER
1008, rue Beauregard Tél.: 4-5240 Chicoutimi

LAMONTAGNE & GRAVEL
ARCHITECTES
365 est, rue Racine Tél.: 4-3481 Chicoutimi
(Edifice Perron)
"EN HAUT DE STEINBERG"

GAGNON & BERGERON
COMPTABLES AGREES
EDIFICE MURDOCK
L.-G. Gagnon, B.A., L.S.C., C., C.A. — P.-A. Bergeron, B.A., L.S.C., R.I.A., C.A.
23 Est. Racine Téléphone: 4-4369 Chicoutimi, P. Q.

Georges Vaillancourt — Michel Corriveau
Vaillancourt & Corriveau
ARPENTEUR GEOM. et ING. FORESTIERS
23 est, Racine, Chicoutimi Tél.: 4-5296
42 Price, Kénogami Tél.: 2-6844

Desgagné & Boileau
ARCHITECTES
582 Blvd Lamarche Tél.: 4-7711 Chicoutimi

RAYMOND LABONTE
COURTIER D'ASSURANCES GENERALES
VIE — GROUPE — ACCIDENT — MALADIE — AUTOMOBILE
261 est, rue Racine Tél.: 4-5285 Chicoutimi

ASSURANCES

Henri Gagnon & Fils
Enr.
ASSURANCES GENERALES
(Edifice Abel)
365 est, rue Racine Tél.: 4-4019
CHICOUTIMI

Pierre-E. Laberge
Courtier Général d'Assurances
369 est, Racine
CHICOUTIMI, P.Q.

OPTOMETRISTES

Edifice Théberge Suite:
Maurice Monette, o.d.
OPTOMETRISTE
Examen de la vue
121 est, rue Racine Tél.: 4-4363
CHICOUTIMI

Dr Guy Dion
OPTOMETRISTE
25, rue Elgin Tél.: 1251
BAGOTVILLE
Heures de bureau:
9 à 12 A.M. et 2 à 5 P.M.
Le soir sur appointement

CHIROPRATICIEN

Dr Benoît Boisvert
CHIROPRATICIEN
(Edifice Théberge)
121 est, rue Racine Tél.: 4-3691
CHICOUTIMI

BREVETS D'INVENTION

Brevets d'Invention
Marque de Commerce
Dessins de fabrication en tous pays
MARION & MARION
Raymond Robie J.-A. Bastien
Boîte postale 308 — Station "H"
MONTREAL

DESSIN

L'ATELIER DE DESSIN, ENR.
J.L. LAPOINTE, PROP.
IMPRESSION DE PLANS
BOUL. LAMARCHE — RUE RACINE — BOUL. RIV. DU MOULIN
6, BON-CONSEIL CHICOUTIMI, P.Q. TEL.: 5523

ENCOURAGEZ NOS ANNONCEURS

AVOCATS

Edmond Savard
AVOCAT
Edifice Théberge
121 est, rue Racine
CHICOUTIMI

MEDECINS

BUREAU: Tous les jours de 2 à 5 p.m. et de 7:30 à 9 hres p.m. Tél.: 2-6563
Dr G. Plamondon
MEDECINE GENERALE
Spécialité: accouchement et maladies de la femme.
293, St-Dominique Jonquière

Tél.: 4-3752
Dr J.-Luc Morin
B.A.D.D.S.
230 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Edifice Adrien Gagnon
Au Laboratoire Saguenay

DENTISTES

Dr Paul Riverin
CHIRURGIEN-DENTISTE
83 est, rue Racine
CHICOUTIMI
Tél.: 4-3568

TEL.: 4-1080 BUREAU 9 à 12 hres 2 à 5 hres
Dr A. Laferrière, d.d.s.
CHIRURGIEN-DENTISTE
467, rue Racine est
CHICOUTIMI, P.Q.

Dr Hector Belzile
CHIRURGIEN-DENTISTE
377 est, rue Racine Tél.: 4-3203
CHICOUTIMI

Dr Maurice Audet
CHIRURGIEN-DENTISTE
202, rue Bossé Tél.: 4-6821
CHICOUTIMI

Dr Charles-E. Simard
B.A.D.D.S.
CHIRURGIEN-DENTISTE
Heures de Bureau
9 heures à midi et 2 à 5 heures
Le soir: lundi, mercredi et vendredi de 7 à 9 heures
24B, rue Victoria Tél.: 1004
BAGOTVILLE

Al Rollins est considéré le joueur le plus utile

Il devient ainsi le récipiendaire du trophée Hart. — Le cerbère des Black Hawks l'emporte par six points seulement sur Red Kelly, des Red Wings. — Maurice Richard se classe au troisième rang. — Les scribes sportifs de six villes ont procédé à ce choix.

Montréal — Le trophée Hart est accordé chaque saison au joueur de la ligue Nationale de hockey jugé comme le plus utile à son club et il a été bien mérité par son gagnant pour 1953-54. Le grand Al Rollins, sensationnel gardien de buts des Black Hawks de Chicago, a été choisi pour cet honneur par les chroniqueurs sportifs et les commentateurs sportifs à la radio dans les six villes de la L.N.H., devançant Red Kelly des Red Wings de Détroit par six points.

Rollins a obtenu 80 points contre 74 pour Kelly. Maurice Richard des Canadiens de Montréal a été troisième dans le vote avec 44 points. Ce fut une lutte très contestée entre Rollins et Kelly. Ces deux joueurs avaient aussi été les premiers lors du vote après la première moitié de la saison, c'est-à-dire pour les parties disputées avant le 1er janvier, 1954. Rollins avait alors obtenu 50 points et Kelly, 40. Un choix unanime aurait obtenu 90 points pour chaque moitié de la saison, soit un total de 190.

En remportant le trophée le plus important dans le hockey, Rollins a été el premier gardien de buts à accomplir cet exploit depuis Chuck Rayner en 1949-50. Gordie Howe du Détroit a gagné le trophée pour les deux dernières saisons. En plus d'être détenteur de ce magnifique trophée pour un an, Rollins reçoit aussi $1,000 de la ligue Nationale de hockey.

L'exploit accompli par Rollins en remportant ce trophée est d'autant plus remarquable qu'il a passé la saison avec un club de dernière position. Il est le premier à ainsi obtenir le *trophée Hart tout en* s'alignant pour un club de dernière



AL ROLLINS

place depuis que Tommy (Cowboy) Anderson a remporté cet honneur alors qu'il s'alignait à la défense pour les Americans de New-York en 1941-42.

Rollins a été si sensationnel durant toute la saison 1953-54 qu'on ne pouvait manquer de le nommer dans ce scrutin. Bien que le Chicago ait souvent été défait par de grosses marges, Rollins ne cessa jamais de donner son meilleur en tout temps. Les chroniqueurs de hockey de la ligue Nationale étaient continuellement émerveillés de son jeu.

Le trophée Hart est le deuxième trophée individuel de la ligue Nationale de hockey remporté par Al Rollins depuis ses débuts dans le circuit majeur en 1950 avec les Maple Leafs de Toronto. Il gagna le trophée Vézina en tant que "gardien de buts pour le plus grand nombre de parties avec le club contre lequel le moins de buts ont été comptés" dans sa première saison dans la ligue Nationale de hockey avec le Toronto en 1950-51. Il était aussi le cerbère d'un club champion de la coupe Stanley dans sa première saison avec les Leafs.

Rollins vient de terminer sa deuxième saison avec les Black Hawks de Chicago et il a été sensationnel durant chacune de ces deux saisons. Son jeu dans les filets en 1952-53 fut une inspiration pour son équipe, l'aidant beaucoup à se classifier pour les séries de la coupe Stanley, tandis qu'il fut encore supérieur et plus utile à son club, si possible, en 1953-54. Il fut deuxième dans le scrutin pour le trophée Hart l'an dernier.

Elwin Ira (Al) Rollins est né à Vanguard, Saskatchewan, le 9 octobre, 1926. Il mesure 6 pieds, 2 pouces de taille et pèse 185 livres. Son dernier club amateur fut celui des Flyers d'Edmonton, qu'il aida beaucoup à remporter la coupe Allan en 1947-48. Il devint professionnel avec le Kansas City de la ligue des Etats-Unis en 1948-49.

Les chroniqueurs et commentateurs de hockey des six villes de la L.N.H. ont voté pour ce trophée. Le nombre minimum de voteurs dans chaque ville est de trois, soit le nombre à Chicago, Détroit et Toronto. New-York et Boston ont chacun six voteurs, tandis que Montréal en a 22.

Quel que soit le nombre de ceux qui votent dans chaque ville, la valeur totale de tous les votes est égale. C'est pourquoi une comparaison entre un vote de première, deuxième ou troisième place à Chicago, par exemple, et un vote de première, deuxième ou troisième place à Montréal est sans valeur aucune à cause du nombre différent des voteurs.

Tous les votes sont classifiés et réduits à un commun dénominateur de 27. Ceci consiste en trois votes de première place à cinq points chacun, trois vote de deuxième place à trois points chacun et trois votes de troisième place à un point chacun, pour chaque ville.



LES NOUVEAUX CHAMPIONS CANADIENS. — Voici l'équipe Timken, de Jonquière, qui a remporté récemment le championnat canadien aux grosses quilles en triomphant du Oland's de Jonquière également. Au premier plan, tenant le fabuleux trophée McCallum, les célèbres frères Guy et Arthur Crispo; deuxième rangée : Conrad Audet, le populaire gérant de la Salle Jonquière-Quilles, les joueurs Etienne Desbiens, Roger Tremblay, Maurice Pronovost, Jos (TiMay) Villeneuve et le sportif Georges Gauthier, propriétaire de l'équipe Timken. (PHOTO LALIME)



LE SPORT QUI NOUS ATTIRE TANT DE VISITEURS — Depuis quelques jours, les amateurs de pêche se livrent à leur sport favori. Notre région est riche en lacs qui abondent de poissons. Aussi, nombre de touristes, dont plusieurs personnalités de premier plan, viennent au Saguenay pour se reposer, durant la saison estivale, au sein de la nature enchanteresse du pays de Maria Chapdelaine.

Les Tigers de Détroit attribuent leurs succès actuels aux lanceurs

New-York (PA) — L'allure endiablée à laquelle les Tigers de Détroit ont commencé leur nouvelle saison dans la ligue Américaine a surpris tout le monde sauf le gérant Freddie Hutchinson et ses instructeurs.

La plupart des experts sont d'avis que les Tigers ont "joué au dessus de leur tête" depuis le commencement de la saison, mais Hutchinson ne partage pas leur opinion. Il est d'avis que son club est 50 pour cent plus puissant que celui de l'an dernier et il est convaincu qu'il s'améliorera encore à mesure que la saison progressera.

Les Tigers ont gagné neuf de leurs 14 parties jouées depuis le commencement de la saison et ils ont fait figure de meneurs.

Parlant de l'impressionnant début de son club, Hutchinson ne tarissait pas d'éloges hier à l'endroit de son personnel de lanceurs, de l'amélioration de son équipe sur la défensive, et de la brillante tenue de Bill Tuttle, d'Al Kaline et de Frank Bolling, trois recrues qui sont des réguliers.

"Depuis le début de la saison d'entrainement, j'ai toujours été convaincu que nous avions un excellent noyau de lanceurs," a déclaré le gérant. "Un droitier comme Steve Gromek et des gauchers comme Billy Hoeft et Ted Gray forment un noyau de lanceurs aussi bon que le meilleur de n'importe quel club de la ligue Américaine," a-t-il déclaré.

Hutchinson crédite Schoolboy Rowe, un ex-lanceur étoile des Tigers maintenant devenu instructeur, de la plupart des succès remportés par ses artilleurs. Il a également eu de grands éloges à l'endroit de Johnny Hopp et de Bob Swift, deux autres instructeurs.

"Rowe a accompli de la bonne besogne auprès de nos lanceurs," de commenter Hutchinson. "Il a insisté sur l'importance d'un bon contrôle et les résultats sont là pour démontrer qu'il a bien raison. Steve Gromek n'a accordé que trois buts sur balles en 36 manches. Garver en a accordé cinq en 26 manches, et Billy Hoeft n'a alloué qu'un but sur balles en blanchissant les Yankees."

La brillante tenue de Bill Tuttle au bâton, et le beau travail général de Kaline ont soulevé l'enthousiasme des partisans des Tigers. On ne s'attendait à rien de sensationnel de la part de ces deux joueurs en raison de leur manque d'expérience.

Tuttle, âgé de 24 ans, n'a frappé que pour une moyenne de .276 avec les Bisons de Buffalo la saison dernière mais il frappe actuellement pour .404. Kaline, un joueur a boni qui n'a que 19 ans, n'avait jamais joué une partie professionnelle avant septembre dernier, Tuttle est venu aux Tigers avec la réputation d'avoir un faible contre les courbes, mais à venir jusqu'à date, il a bombardé à peu près toutes les sortes de lancers.

Les archers ouvriront leur saison le 8 mai

Arvida (DNC) — L'ouverture officielle de la saison de tir à l'arc débutera par une danse le 8 mai à 9 h.30 p.m. au Saguenay Inn. Cette soirée réserve de nombreuses surprises. Les billets sont maintenant en vente et peuvent être obtenus en communiquant avec Mlles Ella Borup et Paula Gagnon, Tél.: 8-3611.

Quelque chose de rare s'est produit dans le classement de la Ligue Américaine le 23 avril au matin. Les quatre premiers clubs de la Ligue avaient 4 victoires et 3 défaites pour une moyenne de 571; tandis que les quatre derniers avaient 3 défaites et 4 victoires pour une moyenne de 429.

La ligue "Tech"

Les professeurs de l'Ecole Technique ont terminé leur cédule régulière vendredi dernier sur les allées de la salle de quilles de Chicoutimi.

Les Elans ont fini en toute beauté en blanchissant les Castors. Ces derniers ont failli lamentablement à la tâche. Par cette belle victoire les Elans finissent en tête du classement avec une belle avance de 5 points sur les détenteurs de la 2ième position soient les Ecureuils.

Les Pinsons ont donné du fil à retordre aux Ecureuils mais ils ont dû s'incliner devant les formidables canons de ces derniers.

Mlle Geneviève Gignac s'est tout particulièrement distinguée en remportant les honneurs du plus haut simple et du plus haut total de cette rencontre soit 188 et 329. Par cette brillante tenue, elle s'est méritée l'honneur de finir en tête du classement avec 127.9 de moyenne.

Les Pinsons furent bien inspirés par leur vedette qui est en l'occurence Robert Dugré. C'est un jeune très prometteur. Il a roulé un simple de 171 et s'est emparé de leur plus haut total.

Pour les Elans, le plus haut simple fut roulé par J.-P. Villeneuve soit 128 et le plus haut total par Marcel Gignac.

Gérard Tremblay des Castors s'est distingué pour les siens en obtenant leur plus haut simple et leur plus haut total soient 137 et 259.

Les éliminatoires commenceront cette semaine pour la semi-final.

(Suite à la 8ième page)

Quel club remportera, ce soir, le championnat de la Ligue Commerciale?

C'est ce soir le 4 mai 1954 que sera couronnée l'équipe championne de cette ligue. En effet à 7.30 heures, en la salle de quilles de Chicoutimi, aura lieu la rencontre de championnat tant attendue, mettant aux prises les Liqueurs Saguenay du capitaine Fernand Desgagné et la Laiterie de Chicoutimi conduite par Jean-Marie Létourneau.

Cette rencontre laisse prévoir une très grande compétition du fait que d'une part les Liqueurs Saguenay ont terminé en tête de la ligue après avoir établi deux records d'équipe, soit une partie simple de 954 et un triple de 2,300 points, d'autre part la Laiterie aligne les deux fameux quilleurs, détenteurs du trophée TIMKEM, Marcel Tremblay et Jean-Marie Létourneau.

Ce sera sûrement un match de grande classe et monsieur Laurent Grimard entend bien lâcher la bride de ses jeunes poulains et déclasser définitivement le groupe du père Donat. Celui-ci toutefois, se basant sur les moyennes de la saison et sur d'autres calculs, est positif que son équipe l'emportera.

Nous invitons tous les amateurs à venir voir cette intéressante rencontre qui mettra un point final à bien des discussions.

C'est ce soir, à Calgary, que débute la premième grande série Est-Ouest

Calgary (PC) — Les enthousiastes du hockey verront quelque chose de nouveau ce soir sur la patinoire : une joute des séries éliminatoires entre l'est et l'ouest du pays en vue de la coupe Edimbourg emblème de la suprématie du hockey professionnel mineur.

Cette série va opposer les As de Québec, champions de la Ligue de hockey du Québec et les Stampeders de Calgary, détenteurs du titre de la Ligue Western, qui combattront dans un cinq dans neuf.

La deuxième joute sera disputée à Calgary jeudi et la troisième à Edmonton samedi soir. L'an prochain la série sera jouée dans l'est.

Les joueurs de l'est se sont qualifiés pour la finale en défaisant les Sénateurs d'Ottawa par 5 joutes contre 4 tandis que les Stampeders ont éliminé les Canucks de Vancouver par quatre joutes contre deux.

Randy Turpin explique que le coup de Mitri lui a embrouillé la vue dimanche

Rome (PA) — Randy Turpin, de Grande-Bretagne, a déclaré hier avoir vu "toute une foule de Tiberic Mitri" avant de s'écraser au plancher, assommé par un coup de poing du boxeur italien, lors de leur rencontre pour le championnat européen des poids moyens en fin de semaine. Mitri a disposé de Turpin en deux coups de poings et 28 secondes.

George Middleton, le gérant de Turpin, a déclaré hier que son protégé retournera immédiatement en Grande-Bretagne et que la première chose qu'il fera sera de voir un specialiste.

D'après Middleton, Turpin lui a déclaré, juste au moment où la cloche sonnait pour annoncer le premier round de sa rencontre contre Mitri, qu'il avait la vue embrouillée, qu'il ne voyait à peu près rien.

"Je lui ai dit d'être bien sûr de ne pas perdre Mitri de vue," a déclaré Middleton.

Après la rencontre, quelque 28 secondes plus tard, après que Turpin se fut relevé, il a déclaré à son gérant qu'il avait vu cinq ou six Mitri en ligne devant lui, et qu'il n'a recouvré la vue qu'une fois au plancher.

COLISEE de CHICOUTIMI

Samedi – dimanche
15-16 mai
GRAND SPECTACLE
Hamid-Morton
à 3 hrs et 8.30 p.m.



Billets en vente:
CHICOUTIMI: Tabagie Racine, Dufour & Frère, Rest. Adrien Perron, Pharmacie Desbiens
RIV.-DU-MOULIN: Salle de Pool
CHICOUTIMI-NORD: Rest. Renald
ARVIDA: Pharmacie Gravel, Jos Coulombe, Alum. Co.
JONQUIERE: Restaurant Centre
KENOGAMI: Magasin J.-F. Beaudoin

$1.25 Sec. Nord — $1.50 Sec. Nord A-F — $1.75 Promenade
$1.75 Sec. 5-6, 15-16 — $2.00 Sec. 7-8, 13-14 — $2.25 Sec. 9-10-11-12
Samedi après-midi seulement. Adultes: $1.50 — Enfants: 0.75

Trois Voyages de
LIAISON FRANÇAISE
pour vos vacances d'été

(1) Le nord du Québec et l'Ontario—Croisière sur les Grands Lacs—Chutes Niagara, Buffalo, Hamilton, Toronto, etc.,
A partir de $252 de Montréal, $260 de Québec
11 jours: du 30 juin au 10 juillet—Voyage officiel.

(2) A Travers le Canada—Winnipeg, Régina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Banff, Lac Louise, Vancouver, Victoria, etc.,
A partir de $290 de Montréal, $295 de Québec
16 jours: du 16 juillet au 1er août—A prix modique

(3) A Travers le Canada—Winnipeg, Régina, Saskatoon, Edmonton, Calgary, Vancouver, Victoria, Banff, le Lac Louise, le Lac des Bois, etc.,
A partir de $460 de Montréal, $480 de Québec
19 jours: du 1er au 19 août—Voyage de luxe

Les prix indiqués comprennent TOUS les frais de voyage: transport, logement, nourriture, promenades, pourboires, etc.

Renseignements complets, dépliant, etc., sur demande à M. P. E. Gingras, gare Windsor, Montréal—aux agents de C.P.R.—ou au

Conseil de La Vie Française, Université Laval, Québec.





PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

En accord avec les dispositions de

LA LOI NATIONALE DU LOGEMENT (1954)

on pourra désormais conclure des prêts hypothécaires à n'importe laquelle des succursales de la Banque Royale.



Avant de présenter les détails de votre projet, évitez ennuis et retards en consultant d'abord notre brochure intitulée: "Prêts pour la construction de maison". Vous y trouverez les principales conditions requises pour obtenir ces prêts. Demandez-en un exemplaire à l'une de nos succursales.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

LE CHEVALIER MASQUE — par Fran Striker



Les Cardinaux rejoignent les Phillies en tête



L'ACTUALITE Sportive

Par Bertrand Tremblay

Tous les experts s'accordent pour favoriser les Stampeders de Calgary dans la première série Est-Ouest. Evidemment, la Ligue de Hockey du QQuébec est considéré comme étant d'un calibre légèrement inférieur à celui de l'Ouest. En outre, cette saison, un autre facteur incite à incliner en faveur des représentants de l'autre moitié du pays: c'est le fait que la série se déroulera entièrement sur la Côte du Pacifique. Il ne faut non plus oublier que le circuit Slater délègue, en fin de compte, un club qui fut loin de s'avérer le meilleur au cours de la saison. Le Royal et les Saguenéens éliminés en semi-finale, alors qu'ils auraient normalement dû se disputer le champoinnat dans la finale. Mais en tout celà est déjà de l'histoire. Ce qui importe maintenant, c'est que les As de Québec, nos représentants ,nous fassent honneur. Nous n'en doutons aucunement toutefois, car les As savent se surpasser dans les parties importantes et ils ailgnent, surtout, une défense *parfaite* peuvent s'avérer dévastatrice pour la puissance machine offensive des Stampeders de Calgary.

On a raison de surnommer le Yankee Stadium, la "maison des champions", car l'équipe de la métrople américaine, qui célébrait son demi-siècle d'existence l'année dernière, a remporté 20 fois les honneurs de la Série Mondiale. — 14 gérants se sont succédés à la tête des monarques du baseball. C'est Joe MacCarthy qui demeura le plus longtemps comme gérant des Yankees. Il dirigea le club durant 15 saisons consécutives, soit de 1931 à 1946. — Et puisque nous en sommes sur le chapitre des Yankees, ajoutons que c'est le célèbre "Bambino", Babe Ruth, qui obtint la plus forte moyenne individuelle dans l'histoire du club, soit en 1923 avec .393.

* * *

Le noir, de nationalité britannique, Randy Turpin ,glisse rapidement dans l'échelle des boxeurs poids-lourds. Prenant tout le monde par surprise, il avait décroché le championnat mondial en vainquant, voilà deux ans, un Sugar Ray Robinson fatigué et en piètre condition physique. Robinson s'était rendu en Europe comme touriste. Il n'avait pris aucun sérieux à l'entrainement et Randy Turpin, jeune homme vigoureux, réussit à vaincre le fameux Robinson. Mais dans le combat revanche, on sait comment l'Américain a su prendre la mesure de Turpin.

Dans son dernier combat, en Amérique, soit contre Carl "Bobo" Olson, le titulaire actuel chez les poids-moyens, Turpin désappointa et devint une victime facile pour son rival. La Commission Britannique suspendit même Turpin pour le peu d'entrain affiché à sa période d'entraînement.

Dimanche soir, à Rome, Turpin avait l'occasion de prouver au monde pugilistique qu'il avait encore de la classe. Mais il faillit encore lamentablement à la tâche perdant par K.O. technique, aux mains de Tiberio Mitri, après seulement 28 secondes, pour laisser sa couronne de champion poids-moyen à l'Italien. Turpin rehaussera-t-il son prestige si baffoué après ce dernier match ?

* * *

Le Club Cyclo de Chicoutimi a dû remettre, une fois de plus, l'inauguration officielle de la saison, à dimanche prochain, par suite de la température inclémente. Toutefois, dimanche dernier, une dizaine de fervents cyclistes, ont tenu malgré le temps maussade et la pluie fine, à faire une brève randonnée sur le boulevard Talbot.

Stan Musial et Hank Sauer s'approchent de la première place chez les frappeurs

DNew-York (PA) — Les vétérans voltigeurs Hank Sauer, des Cubs de Chicago, et Stan Musial, des Cardinaux de St-Louis, menacent actuellement de déloger Ransom (Randy Jackson de la première place chez les frappeurs de la ligue Nationale.

Jackson, qui menait par une confortable marge la semaine dernière, a vu, cette semaine, sa moyenne baisser de .426. Entretemps, Sauer a vu la sienne monter de .412. Musial, six fois champion des frappeurs de son circuit, frappe maintenant à .400.

Bill Glynn, des Indiens de Cleveland, est toujours premier chez les manieurs de gourdin de la ligue Américaine, mais Bill Tuttle, la recrue des Tigers de Détroit, s'approche rapidement de la tête. Glynn frappe pour .406 et Tulle cogne actuellement pour .404. Ces statistiques ont été compilées après les joutes de dimanche.

Jackson, après avoir conservé une moyenne de .500 la semaine dernière, n'a frappé que quatre fois en lieu sûr en 16 présences au marbre et il a perdu 76 points.

D'autre part, Sauer a recueilli neuf coups sûrs en 17 voyages au marbre et il a recueilli 59 points.

Musial, de son côté, a frappé 18 coups sûrs en 22 présences au marbre et sa moyenne a augmenté de 84 points au cours de la semaine.

Duke Snider, des Dodgers de Brooklyn, quatrième avec une moyenne de .387, et Don Mueller, des Giants de New-York, cinquième avec .381, ont connu de formidables succès au bâton la semaine dernière. Snider a frappé 12 coups sûrs en 24 présences au marbres et il a recueilli 68 points. Mueller, avec un record de 14 en 28 a grimpé de 95 points.

Avec Al Rosen de retour au premier but des Indiens, Glynn n'est allé au marbre qu'une fois au cours de la semaine et sa moyenne a tombé de 13 points. Tuttle, qui jouait pour les Bisons de Buffalo, dans la ligue Internationale, la saison dernière, a frappé six fois en lieu sûr en 15 présences au marbre, il s'est rapproché à deux points seulement de la première place.

Billy Goodman, des Red Sox de Boston, qui a remporté le Championnat des frappeurs de la ligue Américaine en 1950, est actuellement troisième avec une moyenne de .370.

La ligue "Tech" . . .

(Suite de la 7ième page)

Les Elans rencontreront les Castors et les Ecureuils se mesureront aux Pinsons. Les deux gagnants se disputeront le championnat la semaine suivante.

Les six meilleures moyennes

Mlle Geneviève Gignac	127.9
Jean-Paul Lefebvre	126.1
Jean-Paul Girard	121.3
Robert Dugré	120.3
Maurice Landry	117.3
Gérard Tremblay	115.2

POSITION DES EQUIPES

Les Elans	27 pts
Les Ecureuils	22 "
Les Pinsons	21 "
Les Castors	20 "

Campanella subira une intervention chirurgicale

Milwaukee (PA) — Roy Campanella, le vétéran receveur des Dodgers de Brooklyn qui a reçu l'ordre de demeurer sur le banc à cause de son incapacité de frapper, a finalement décidé hier de subir une intervention chirurgicale à la main gauche.

Les gros receveur des Bums ne frappait que pour une moyenne de .167 lorsque la direction des Dodgers a décidé de le mettre au rancart. Il avait décidé de continuer à jouer après que les médecins lui eurent déclaré que sa main guérirait peut-être sans qu'il ait besoin de subir une opération.

Campanella a décidé de subir une intervention chirurgicale immédiatement après que le gérant, Walter Alston, eut décidé de le retirer de l'alignement.

Sandy Consuegra permet aux White Sox de remporter un gain sur Philadelphie

Philadelphie (PA) — Sandy Consuegra, un droitier, a retiré les 19 premiers frappeurs des Athlétiques de Philadelphie à lui faire face alors que les White Sox de Chicago ont frappé 17 coups sûrs aux dépens de quatre lanceurs, pour remporter, hier après-midi, une victoire de 14-3. Spook Jacobs a frappé deux seuls coups sûrs réussis contre Consuegra.

Consuegra a eu les frappeurs des A's à sa merci et quatre balles eulement ont été frappés au champ extérieur dans les six premières manches.

A la septième manche, après que Joe Demaestri eut été retiré sur un roulant à l'arrêt-court, Jacobs s'est amené au marbre. Spook, qui n'avait pas réussi à frapper en lieu sûr dans ses 22 dernières présences au marbre, a frappé un double au champ gauche. Les cinq frappeurs suivants ont été aisément retirés.

A la dernière manche, Joe Astroth a été sauf sur une erreur, Al Robertson obtint un but sur balles en relève, et Demastri fut retiré sur un ballon. Jacobs vint de nouveau gâcher les choses pour Consuegra. Il réussit un coup retenu et deux joueurs des As croisèrent le marbre lorsque Consuegra, tout énervé, lança la balle dans le champ droit. Jacobs compta lui-même sur un ballon de Ed McGhee.

Chicago	108	005	000	—	14	17	2
Philadelphie	000	000	003	—	3	2	3

Consuegra et Lollar, Sawatski (8); Scheib, Ditmar (3), Shantz (4), Upton (7) et Astroth; Lanceur perdant: Scheib. CC Chicago: Michaels.

Une des raisons pour laquelle Bill Glynn le rival de Rocky Nelson a gardé son poste de premier but avec le Cleveland, est qu'il a commencé la saison en menant la Ligue Américaine au bâton. Si l'on veut en ajouter un autre, c'est que Rocky Nelson frappant en relève pour Glynn dans une joute récemment, frappa dans un double-jeu, ce qui n'eut pas le don de renforcir sa position avec l'équipe de Al Lopez.

Les jrs-A d'Edmonton attendent depuis 2 semaines leurs rivaux de la série finale

Edmonton (PC) Les Oil Kings d'Edmonton, les champions junior de l'ouest, marquent le pas en attendant que l'est ait un champion à leur opposer dans la finale *pour la coupe* Memorial.

Plus de deux semaines se seront écoulées depuis leur conquête du championnat de l'ouest lorsque les Oil Kings prendront la glace contre le gagnant de la *série de* l'est, entre les Teepees de St-Catharines et les Frontenacs de Québec.

Mais ce repos prolongé ne sera rien de nouveau pour les porte-couleurs des prairies. Ces derniers, qui ont l'habitude de gagner leurs séries éliminatoires en un minimum de joutes, ont déjà joui de trois de ces repos cette année, des repos variant entre huit jours et deux semaines.

A ceci, ajoutez le fait que les Oil Kings ont gagné 62 de leurs 67 parties depuis le commencement de la saison, et vous verrez pourquoi les experts sont d'avis qu'ils forment la plus puissante équipe que l'ouest ait envoyée dans la série finale de la coupe Memorial depuis 1948, la dernière année que cette partie du pays a remporté le fameux trophée, emblème de la suprématie au hockey junior canadien.

Dans la puissante ligue Junior de l'Ouest, les équipiers d'Edmonton ont fait la pluie et le beau temps. Au cours de la saison régulière, ils ont gagné 33 parties parties éliminatoires, après la soi-et n'en ont perdu que trois. En 19 son régulière, ils n'ont subi qu'un revers, une défaite de 2-1 aux mains des Canadiens de Fort-William. Cette défaite, encaissée dans la finale de l'ouest, a mis fin à une série de 35 victoires consécutives par les Oil Kings. On croit que cette série de victoires est un record canadien.

Cette défaite n'a cependant pas découragé les présents champions de l'ouest. A la partie suivante, ils sont revenus plus forts que jamais, blanchissant les Canadiens 8-0 sur leur propre glace, à Fort William. A leur dernière partie, les Oil Kings ont remporté une victoire de 5-2 sur une agglomération d'étoiles professionnelles comptant au moins cinq joueurs de la ligue Nationale, dont Al Rollins, le gardien de buts des Black Hawks de Chicago.

Les Oil Kings sont un club relativement lourd. Les 18 joueurs ont une moyenne de poids de 182 livres, mais un seul de leur joueur dépasse les 200 livres. Et encore, ce joueur évolue à la défense et les Kings ne s'en servent que très rarement. La moyenne d'âge de l'équipe est de 18 ans, ce qui fait des finalistes de cette année une des équipes les plus jeunes à jamais représenter l'ouest dans une série pour la coupe Mémorial. Trois joueurs seulement ont 20 ans, et tous les membres de l'équipe, sauf deux, sont d'Edmonton ou de la région.

Les champions de l'ouest sont une équipe de patineurs enragés, qui ne ralentissent jamais ni ne se replient sur la défensive, même avec une avance de 8-0. La voix de stentor de Ken McAuley, leur instructeur, est toujours là pour les inciter à attaquer sans cesse.

Les Oil Kings pratiquent tellement le "black checking" qu'ils sont comme de véritables sangsues. McAuley, qui a la distinction peu enviable d'avoir eu le plus grand nombre de buts comptés contre lui dans une saison comme gardien de buts de la ligue Nationale il était gardien de buts des Rangers durant la guerre a décidé que Al Jacobson, le cerbère des Kings, n'aurait pas à souffrir d'un manque de protection.

Jacobson, qui en est à sa quatrième année comme gardien de buts *junior, abat de la bonne be*sogne dans les filets d'Edmonton. Ses joueurs de défense manquent un peu d'expérience, mais ils compensent, en détermination et en bonne volonté, ce qui peut leur manquer d'expérience. Les deux premières lignes d'attaque de l'équipe sont considérées aussi puissantes que n'importe quelle ligne que l'adversaire de l'est peut offrir.

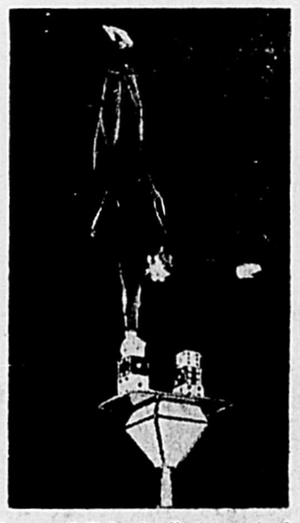
Leur plus grande force repose au centre de ces lignes, où ils ont deux superétoiles en Norm Ullman et Jerry Melnyk. Ullman, un pivot de 18 ans, se fait une spécialité de sortir le puck des coins pour ses ailiers. Ullman a toujours été le meilleur compteur de toutes les ligues dans lesquelles il a évolué, et il n'a jamais manqué une joute depuis le commencement de sa carrière.

Ullman a remporté le championnat des compteurs de la ligue Junior de l'ouest cette année et l'an dernier. Cette année, son plus proche rival a été Melnyk, un versatile joueur de centre sur lequel les Red Wings de Détroit, les parents des Oil Kings, ont les yeux. Melnyk est âgé de 19 ans.

En 55 parties de ligue et d'éliminatoires, Ullman a obtenu 159 points, dont 75 buts. Ceci se compare avec le record de Brian Cullen, le meilleur compteur de l'est qui, en 59 parties régulières avec les Teepees, a recueilli 161 points, dont 68 buts.

Melnyk, en 55 parties, a recueilli 138 points, dont 55 buts.

ROLANDO
L'ARISTOCRATE DE L'ACROBATIE



Le grand Rolando, l'aristocrate de l'acrobatie, garde son équilibre en se tenant sur un doigt posé sur des des, à une hauteur respectable dans les airs. Ce numéro est l'une des attractions spectaculaires qui seront présentées par la troupe Hamid-Morton au Colisée de Chicoutimi, le 15 au soir prochain jusqu'au 16.

Grâce à une victoire de 8 à 2 aux dépens des Giants de New-York. — C'était la deuxième victoire de Raschi cette saison en autant de parties avec le St-Louis. — Les White Sox de Chicago augmentent leur avance dans l'Américaine en triomphant des Athlétiques.

St-Louis (PA — Vic Rashi a espacé sept coups sûrs et Ray Jablonski a frappé un circuit de trois buts hier soir pour donner la victoire aux Cardinaux de St-Louis par 8 à 2 contre les Giants de New-York.

New-York	200	000	000	—	2	7	1
St-Louis	301	310	00X	—	8	8	1

Gomez, Picone (1) McCall (7) et Westrum; Raschi et Rice. LP —Gomez. C — NY — Irvin; StL — Jablonski.

Le Moulin de Jonquière se qualifie dans la course pour la conquête du trophée Price

Le Moulin de Jonquière s'est mérité le privilège de représenter la compagnie Price Brothers, section du Nord, dans le grand tournoi pour la possession du trophée Gilly Price Memorial. Cinq clubs participaient à la phase éliminatoire qui s'est déroulée, dimanche après-midi, sur les allées du Memorial Hall de Kénogami.

Jonquière l'emporta par 41 points sur son rival le plus proche, soit le club de Kénogami. Chicoutimi no 1 vint ensuite en troisième place suivi de deux autres clubs de la même ville.

George Sinclair s'est illustré avec un simple de 215 pour les vainqueurs alors que Annie McDernott, 159; Raymond Kearney, de Kénogami, avec 193, s'est également mis en évidence. Pour Chicoutimi, Denis Lefrançois, 179, et Rita Harvey, 157, furent les meilleurs.

L'équipe gagnante se compose de George Sinclair, Paul Harvey, Jimmy Wilsoyn, Gladys Copland et Annie McDermott.

RESTAURANT A VENDRE

avec ameublement. Situé coin Taschereau et Ste-Famille à Kénogami.

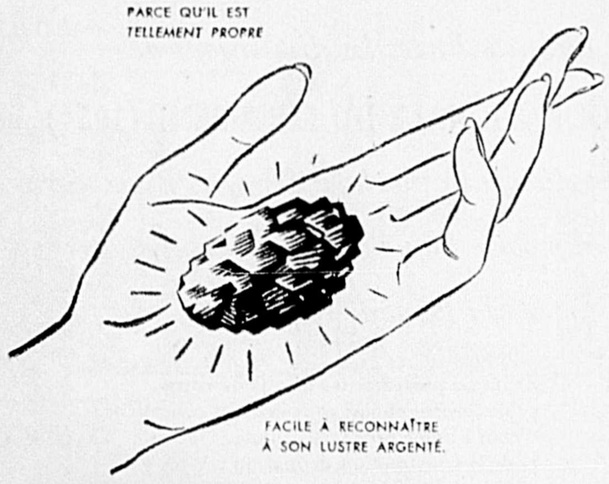
S'ADRESSER A:
Ferland Battery Service
Coin Laval et Ste-Famille
KENOGAMI

Dr Dominique Gaudry,
F. R. C. S. (C)
Spécialiste: Chirurgie, Gynécologie
Bureau: 144 Turnbull,
Québec Tél.: 3-0429

Mis à l'essai dans des milliers de demeures
***Sterling* s'est avéré synonyme de propreté!**

CHARBON Sterling HUDSON

LE PRÉFÉRÉ DES MÉNAGÈRES PARCE QU'IL EST TELLEMENT PROPRE



FACILE À RECONNAÎTRE À SON LUSTRE ARGENTÉ.

AU
PROCÉDÉ "CHEMI-COAT"

EXCLUSIF ET SCIENTIFIQUE
VOICI CE QUE VOUS OFFRE LE NOUVEAU PROCÉDÉ "CHEMI-COAT"

UN CHARBON PARFAITEMENT PROPRE — La propreté du charbon STERLING — à la livraison, à l'entreposage et à l'usage — a été prouvée dans les milliers de demeures où on l'a mis à l'essai.

MEILLEURE COMBUSTION — Parce qu'il brûle plus longtemps, plus uniformément, la combustion du charbon STERLING est plus complète et laisse beaucoup moins de déchets que les charbons inférieurs.

ÉCONOMIE SUPÉRIEURE — Le procédé "Chemi-Coat" permet d'obtenir un rendement plus complet du charbon. On obtient, pour le même prix, beaucoup plus de chaleur et une chaleur plus agréable.

FACILITÉ DE RÉGLAGE — Le charbon STERLING Hudson réagit instantanément au réglage du registre de tirage; il assure une température égale, saine, donnant le maximum de confort.

TRIPLE ÉPREUVE — Une série d'épreuves scientifiques faites lors du passage dans le concasseur, sur le quai de chargement et dans le laboratoire vous garantissent une qualité toujours égale.

Quand vous achetez du charbon . . . Soyez certain de demander

Sterling HUDSON "the DH" COAL

Souvenez-vous — pas de frais supplémentaires pour sa propreté extraordinaire

CHARBON Sterling HUDSON

VENDU DANS TOUTE LA PROVINCE

Sterling HUDSON "the DH" COAL

Distributeurs pour les comtés

JORON & CIE INC — BITUMINEUX — UN COMMERCE ROIS MARIPOLE BLANC — ANTHRACITE

Chicoutimi, Lapointe, Lac St-Jean, Roberval.

Seule une V-8 est vraiment moderne!



Avant de fixer votre choix
ESSAYEZ LA FORD V-8

VOTRE VENDEUR FORD vous prouvera que la Ford est bien "la voiture qui vaut le plus"

Voyez-le ou TÉLÉPHONEZ

Ford MONARCH — L'AGENCE AUTOMOBILE DE CHICOUTIMI LIMITÉE
54-60, RUE RACINE EST TEL.: 4-4601